



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens - Mars 2025

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$

Date d'octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 22 mai 2025

Numéro d'enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

**Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Canada 

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Mars 2025

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le onzième cycle de la deuxième année de la présente étude comptait en tout huit groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans ou plus) qui ont été menés entre le 4 mars 2025 et le 20 mars 2025.

This publication is also available in English under the title: « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian's Views - March 2025 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé
Édifice Blackburn
85, rue Sparks, local 228
Ottawa, Ontario K1A 0A3

Numéro de catalogue :

CP12-4F-PDF

Identifiant international des publications en série (ISSN) :

ISSN 2816-9379

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-053-22) :

CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque ainsi que dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent aucune information portant sur les intentions de vote électorales, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  _____

Date : 22 mai 2025

Donna Nixon, associée

The Strategic Counsel

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	5
Méthodologie.....	6
Principales constatations	7
Relations Canada–États-Unis (tous les lieux)	7
Commerce intérieur (travailleurs de l’industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec).....	10
Mise à l’essai de la campagne publicitaire « Choisis le Canada » (Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique).....	11
Intégrité électorale (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba).....	12
Tarification du carbone pour les consommateurs (travailleurs de l’industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec).	13
Étiquettes d’efficacité énergétique résidentielles virtuelles (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)	14
 Résultats détaillés.....	 15
Chronologie des annonces en mars 2025	16
Relations Canada–États-Unis (tous les lieux)	18
Commerce intérieur (travailleurs de l’industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec).....	27
Mise à l’essai de la campagne publicitaire « Choisis le Canada » Québec, Ontario, Alberta, Colombie-Britannique	29
Intégrité électorale (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)	33
Tarification du carbone pour les consommateurs (travailleurs de l’industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie, au Québec).....	34
Étiquettes d’efficacité énergétique résidentielles virtuelles (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)	36
 Annexes	 41
Annexe A - Questionnaires de recrutement	42
Questionnaire de recrutement français.....	43
Questionnaire de recrutement anglais	52
Annexe B – Guides de discussion.....	64
Guide du modérateur français	65



Guide du modérateur anglais.....	79
Annexe C– Concepts publicitaires.....	92
Étiquettes d’efficacité énergétique résidentielle virtuelles	93

Sommaire

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié, à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l'ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser au point de vue des Canadiennes et des Canadiens et à leurs besoins en matière d'information, tout en veillant à ce qu'elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de huit groupes de discussion en ligne menés entre le 4 mars 2025 et le 20 mars 2025, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

La recherche pour ce cycle s'est centrée sur un éventail de sujets clés se rapportant aux politiques ainsi qu'aux communications du gouvernement du Canada. Les discussions pour ce cycle ont principalement porté sur les relations entre le Canada et les États-Unis, et notamment sur les réactions aux récents tarifs douaniers proposés par les États-Unis sur des importations canadiennes. Les participants ont également échangé leurs points de vue sur divers sujets, dont la promotion accrue du commerce intérieur au Canada, l'intégrité des élections canadiennes ainsi que la mise à l'essai de concepts publicitaires pour la campagne « Choisis le Canada » que le gouvernement fédéral s'emploie actuellement à développer.

Parmi les autres sujets abordés au cours de ce cycle de recherche, mentionnons les récentes modifications apportées par le gouvernement du Canada au système de tarification du carbone pour les consommateurs ainsi que la mise en place d'étiquettes d'efficacité énergétique virtuelles pour aider les Canadiens à mieux comprendre la consommation énergétique de leur maison.

En guise de mise en garde lors de l'interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l'ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Groupe cible

- Résidents canadiens âgés de 18 ans et plus.
- Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
- Les participants de certains groupes se sont focalisés sur des cohortes particulières de la population et notamment sur les travailleurs du secteur automobile.

Approche détaillée

- Huit groupes de discussion ont été menés dans diverses régions du Canada.
- Sept groupes de discussion ont été menés parmi des membres de la population générale résidant en Alberta, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Canada atlantique, en Saskatchewan et au Manitoba ainsi que dans la région de la Mauricie, au Québec.
- L'autre groupe de discussion a été mené parmi des travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario.
- Les deux groupes de discussion composés de participants du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
- Toutes les discussions de groupe pour ce cycle se sont tenues en ligne.
- Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en presumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.
- Dans tous les lieux, 62 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
- Chaque participant a reçu une rétribution de 125 \$.

Localisation et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Alberta	1	ANGLAIS	Mardi 4 mars	20 h à 22 h	Population générale	7
Ontario	2	ANGLAIS	Mercredi 5 mars	18 h à 20 h	Population générale	8
Québec	3	FRANÇAIS	Mercredi 5 mars	18 h à 20 h	Population générale	8
Colombie-Britannique	4	ANGLAIS	Jeudi 6 mars	21 h à 23 h	Population générale	8
Canada atlantique	5	ANGLAIS	Mardi 11 mars	17 h à 19 h	Population générale	7
Saskatchewan et Manitoba	6	ANGLAIS	Mercredi 12 mars	20 h à 22 h	Population générale	8
Ontario	7	ANGLAIS	Mardi 18 mars	18 h à 20 h	Travailleurs du secteur automobile	8
Région de la Mauricie	8	FRANÇAIS	Jeudi 20 mars	18 h à 20 h	Population générale	8
Nombre total de participants						62

Principales constatations

Relations Canada–États-Unis (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont participé à des discussions portant sur les relations Canada–États-Unis et plus particulièrement sur les tarifs douaniers qui avaient récemment été imposés par les États-Unis sur une vaste gamme de produits canadiens.

À la question de savoir ce qu'ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet de l'imposition, par les États-Unis, de tarifs sur des produits importés du Canada, bon nombre de participants se souvenaient avoir appris que le gouvernement des É.-U. avait imposé des tarifs de 25 % sur des importations canadiennes et qu'il avait également appliqué un tarif douanier de 10 % sur les importations d'énergie canadiennes, dont le pétrole et le gaz. Certains d'entre eux avaient entendu dire qu'il y avait eu des exceptions pour les pièces automobiles, tandis que d'autres ont indiqué avoir appris que les tarifs douaniers sur l'acier avaient été brièvement portés à 50 %, avant d'être ramenés à 25 %. À ce propos, plusieurs participants ont mentionné qu'il leur avait été difficile de suivre les développements concernant cet enjeu, affirmant que la situation semblait changer presque quotidiennement.

Après s'être vu présenter de l'information sur les tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur des produits canadiens, presque tous les participants se sont dit préoccupés par les répercussions

possibles de cette situation sur l'économie canadienne ainsi que sur leur vie et leur situation financière future. Un grand nombre de participants se disaient frustrés et nerveux, et bon nombre d'entre eux estimant que ces mesures prises par le gouvernement américain étaient injustifiées et inutiles compte tenu notamment des relations historiquement étroites entre les deux pays. Plusieurs participants travaillant dans des secteurs dépendants de chaînes d'approvisionnement ou d'une clientèle américaine appréhendaient les répercussions que ces mesures pourraient avoir sur leur vie professionnelle, et bon nombre de participants du groupe composé de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario ont dit craindre de potentiels licenciements de la part de leur employeur.

Tous les participants s'attendaient à ce que les tarifs douaniers entraînent des répercussions négatives sur l'économie canadienne, et bon nombre d'entre eux craignaient que les produits essentiels importés des États-Unis deviennent plus rares et plus difficiles à trouver. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis qu'une diminution de l'offre pourrait entraîner une hausse des prix et une augmentation du coût de la vie en général. Un grand nombre d'entre eux craignaient que les tarifs douaniers imposés à long terme par les États-Unis sur des produits canadiens n'entraînent une baisse importante de l'activité économique au Canada et contraignent les entreprises à licencier des travailleurs ou à fermer leurs portes.

Un petit nombre d'entre eux ont exprimé des avis plus nuancés, estimant que, même s'il était probable que les tarifs douaniers aient un impact négatif à court terme, ils offraient également des occasions de renforcer l'économie canadienne et de la rendre plus résiliente à l'avenir. Parmi ces participants, on estimait que les tarifs douaniers constituaient une occasion pour le gouvernement du Canada l'occasion d'établir des relations commerciales plus étroites avec d'autres partenaires mondiaux, une approche qui, selon eux, pourrait contribuer à diversifier l'économie canadienne et à la rendre moins vulnérable à des perturbations commerciales dans les années à venir.

Décrivant les répercussions que pourraient avoir les tarifs sur leur situation personnelle, bon nombre d'entre eux ont réitéré leurs préoccupations quant au risque que cette situation entraîne une augmentation du coût de la vie. Un certain nombre d'entre eux se sont dit particulièrement préoccupés par l'éventualité d'une hausse des prix et d'une pénurie de produits essentiels, et notamment de produits d'épicerie et d'automobiles. Plusieurs participants, dont un grand nombre appartenant au groupe des travailleurs de l'industrie automobile en Ontario, se sont dit inquiets quant à la possibilité de perdre leur emploi ou de voir un membre de leur famille ou un ami le perdre en raison des tarifs douaniers et des difficultés financières qui en résulteraient pour leur ménage. Les participants ont également exprimé des préoccupations quant à l'incidence négative que pourraient avoir les tarifs douaniers sur les marchés financiers, un certain nombre d'entre eux estimant que des tarifs douaniers prolongés entraîneraient en définitive une récession économique au Canada.

À la question de savoir comment le gouvernement du Canada devrait, selon eux, répondre aux tarifs douaniers américains, de nombreux participants ont exprimé leur appui à la mise en œuvre de tarifs douaniers réciproques sur une vaste gamme de produits américains. De l'avis général, il était important que le Canada démontre sa détermination et sa capacité à répondre à ces mesures américaines tout en adoptant une approche mesurée consistant à s'abstenir de mettre en œuvre des

mesures de rétorsion plus poussées que celles qui avaient été instaurées par le gouvernement américain. Outre l'imposition de tarifs douaniers réciproques, plusieurs participants estimaient important de réduire les obstacles au commerce interprovincial tout en établissant des liens commerciaux plus étroits avec des partenaires internationaux, dont l'Union européenne (UE), le Mexique, l'Australie et la Chine (entre autres).

Les participants de tous les groupes se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils ont été invités à évaluer, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure le Canada devrait instaurer des contre-mesures, 1 signifiant qu'il ne devrait prendre aucune mesure et 10 qu'il devrait prendre tous les moyens nécessaires, aussi pénible que cela puisse s'avérer pour le pays. À la question de savoir où ils se situaient sur cette échelle, la plupart des participants ont déclaré se situer dans la zone médiane de l'échelle ou légèrement au-dessus. De l'avis général, s'il était important que le gouvernement du Canada démontre sa détermination à réagir fermement, les participants ne souhaitaient pas que des mesures soient prises qui pourrait aggraver la situation ou entraîner des difficultés financières généralisées au détriment des ménages canadiens.

Après s'être vu fournir des renseignements supplémentaires sur les contre-mesures annoncées par le gouvernement du Canada, la plupart des participants ont réagi positivement, bon nombre d'entre eux étant d'avis qu'il s'agissait d'une réponse claire, justifiée et mesurée de la part du gouvernement du Canada. Un certain nombre d'entre eux estimaient que l'instauration de tarifs douaniers similaires à ceux imposés par les États-Unis était appropriée et qu'il s'agissait, pour le gouvernement fédéral, de la bonne approche à adopter. Si très peu d'entre eux étaient d'avis que, les tarifs douaniers canadiens entraîneraient d'importantes répercussions globales, plusieurs participants estimaient que des tarifs douaniers ciblant des industries américaines précises (comme celle du bourbon du Kentucky) pourraient entraîner des difficultés économiques notables, et ce, plus particulièrement à l'échelle locale ou régionale.

Tous les participants s'attendaient à ce que ces contremesures entraînent des répercussions sur l'économie canadienne, et bon nombre d'entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant la hausse des prix à la consommation et la raréfaction des produits, ainsi que les pertes d'emplois à grande échelle dans les secteurs touchés. Bien que préoccupés par les répercussions que pourraient avoir sur leur propre vie les tarifs douaniers imposés sur des importations américaines, plusieurs participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une mesure importante et nécessaire que le gouvernement fédéral devait prendre et qui démontrerait aux États-Unis que le Canada était déterminé à riposter en imposant ses propres tarifs douaniers. Décrivant d'autres effets que pourraient avoir ces contremesures sur l'économie canadienne, un certain nombre de participants étaient d'avis que les Canadiens seraient probablement enclins à acheter davantage de produits fabriqués au Canada, ce qui entraînerait une augmentation des revenus d'entreprises et de fabricants canadiens.

Commerce intérieur (travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec)

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur le commerce intérieur entre provinces et territoires du Canada. Dans un premier temps, on a demandé aux participants s'ils considéraient que le Canada avait une économie nationale unique ou qu'il comprenait plusieurs économies régionales distinctes. Dans l'ensemble, les participants étaient généralement d'avis que le Canada était composé d'économies distinctes, bon nombre d'entre eux disant croire que de nombreux obstacles au commerce limitaient la libre circulation de biens, de services et de travailleurs entre provinces et territoires.

Invités à cerner ce qu'ils considéraient comme étant les principaux obstacles au commerce intérieur du Canada, plusieurs participants ont cité des divergences réglementaires, estimant que les entreprises de certains secteurs ne pouvaient vendre leurs produits dans d'autres régions du pays ou devaient assumer des coûts supplémentaires pour ce faire. Parmi les autres obstacles mentionnés figuraient les défis logistiques liés à la taille du Canada (rendant le transport de marchandises à travers le pays plus difficile et plus coûteux pour les entreprises) ainsi que les difficultés perçues par les travailleurs de certains secteurs (dont celui des soins de santé) à obtenir une certification leur permettant de travailler dans d'autres provinces ou territoires.

Discutant de la question de savoir si la responsabilité d'éliminer et de réduire les obstacles au commerce intérieur incombait principalement au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux ou territoriaux ou aux entreprises, la plupart des participants estimaient qu'il s'agissait avant tout d'une responsabilité fédérale. Parmi ces participants, on estimait que le gouvernement du Canada était le mieux placé pour collaborer avec les provinces et les territoires afin de réduire et d'éliminer ces obstacles et de stimuler l'activité économique partout au Canada. Un petit nombre d'entre eux étaient d'un avis quelque peu différent, estimant que la réduction des obstacles au commerce intérieur devrait résulter d'un effort concerté de tous les paliers de gouvernement et du monde des affaires, et que c'était là le seul moyen de garantir un résultat équitable et économiquement avantageux pour toutes les parties.

Les participants se sont ensuite vu présenter une liste de mesures pouvant être prises pour aider à réduire les obstacles au commerce intérieur. Au nombre de celles-ci, citons le fait d'autoriser les travailleurs à exercer leur métier n'importe où au Canada, d'autoriser des entreprises à investir dans des corridors et des infrastructures commerciaux, et de rationaliser les processus d'approbation pour les projets économiques de grande envergure. La quasi-totalité des participants a très favorablement accueilli ces initiatives, et de l'avis général, la mise en œuvre de ces mesures entraînerait des répercussions bénéfiques pour les entreprises et les travailleurs canadiens. En se prêtant à un exercice dans le cadre duquel il leur a été demandé de choisir, parmi ces mesures, celles qui devraient constituer une priorité absolue pour le gouvernement du Canada dans le cadre de ses efforts pour réduire les obstacles au commerce intérieur, si toutes les priorités ont bénéficié d'un appui, un plus grand nombre de participants a choisi l'initiative visant à autoriser les entreprises à vendre leurs produits partout au Canada, estimant que cette mesure aurait le plus grand impact économique global et contribuerait à accroître les revenus d'entreprises canadiennes.

À la question de savoir si la réduction des obstacles au commerce intérieur contribuerait à accroître la compétitivité économique du Canada sur la scène internationale, presque tous ont répondu par l'affirmative. De l'avis général, en favorisant une plus grande coopération économique entre les provinces et territoires, le gouvernement fédéral serait en mesure de promouvoir une économie nationale beaucoup plus résiliente et autosuffisante, ce qui le placerait dans une position beaucoup plus privilégiée par rapport à ses pairs internationaux.

Mise à l'essai de la campagne publicitaire « Choisis le Canada » (Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique)

Les participants de quatre groupes ont échangé leurs points de vue concernant une potentielle vidéo publicitaire liée à la campagne publicitaire « Choisis le Canada » que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement fédéral. Après s'être vu informer que la version définitive de la publicité serait accompagnée d'images correspondant au dialogue, les participants se sont vu lire deux fois de suite le script de la publicité.

Dans l'ensemble, la plupart d'entre eux ont réagi positivement, bon nombre de participants estimant que ce concept suscitait un fort sentiment de fierté nationale et de dignité à l'égard de leur identité canadienne. Plusieurs participants ont favorablement réagi aux énoncés selon lesquels le Canada est « plus qu'un simple endroit sur la carte » et qu'il est « inébranlable, fort et libre », estimant que ces énoncés constituaient un appel à l'action efficace incitant les Canadiens à démontrer leur soutien envers leur pays. Les participants ont en outre favorablement réagi aux mentions faisant référence aux Canadiens qui « se tiennent debout » et « unissent leurs efforts », estimant qu'il était important que les Canadiens de toutes les régions du pays s'unissent pour relever les défis communs que constituent, entre autres, les tarifs douaniers.

À la question de savoir quel était, selon eux, le message principal de ce script, bon nombre d'entre eux estimaient qu'il visait à susciter la fierté nationale et à encourager les Canadiens à soutenir leur pays en prenant des mesures telles que l'achat conscient de produits et services canadiens et en choisissant de voyager au Canada plutôt qu'à l'étranger. Bien que n'ayant fait aucune mention directe des États-Unis, un certain nombre de participants étaient d'avis que la publicité visait également à mettre subtilement en évidence les traits de caractère (comme « On a plus d'empathie que d'égo » et « On a plus de cœur que de mal ») qui, selon eux, différencient les Canadiens des Américains. À la question de savoir quels sentiments la publicité avait suscités en eux, un grand nombre de participants ont déclaré avoir une opinion plus positive du Canada en tant que pays et éprouver une plus grande fierté d'être Canadien.

Discutant de la question de savoir si, en voyant cette publicité à la télévision ou en ligne, ils s'attendaient à ce qu'elle attire leur attention, bon nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, surtout en raison de son ton assuré et patriotique. Plusieurs d'entre eux estimaient toutefois que la capacité de la publicité à capter l'attention du public dépendrait en grande partie des images, de la musique et du narrateur choisis pour accompagner le texte.

Les participants du groupe basé en Alberta se sont également vu lire une traduction libre française de la version facultative du script disponible en anglais seulement et demander de faire part de leurs

commentaires à son sujet. Si la plupart d'entre eux ont favorablement accueilli la version facultative, bon nombre de participants ont exprimé une préférence pour la version initiale. Plusieurs d'entre eux estimaient que le script facultatif était moins concis que l'original et étaient d'avis que le script initial serait plus fluide lorsque lu à voix haute. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois formulé des commentaires positifs au sujet de certains éléments de la version facultative, dont les mentions « On préfère l'unité à la division » plutôt que « On a plus de cœur que de mal » et « Plus on choisit de représenter notre feuille d'érable » plutôt que « Plus on choisit de se tenir debout ».

On a demandé aux participants des trois groupes résidant respectivement en Colombie-Britannique (C.-B.), en Ontario et au Québec de choisir, parmi les formulations suivantes : « plus d'empathie que d'égo » ou « plus de bonté que d'égo », celle qui était, selon eux, la plus efficace pour susciter en eux un sentiment positif à l'égard du Canada. Presque tous les participants ont exprimé une préférence pour « plus d'empathie que d'égo », plusieurs d'entre eux estimant qu'« empathie » était un terme plus fort et plus complet que « bonté ». À la question de savoir si la formulation « On a plus de cœur que de mal » était, selon eux, plus efficace que « On préfère l'unité à la division », un nombre légèrement plus important de participants (dans les trois groupes identifiés ci-dessus) ont dit opter pour la formulation « On préfère l'unité à la division » à celle de « On a plus de cœur que de mal ». Ces participants considéraient que les concepts d'unité et de division étaient plus contrastés et considéraient que « division » était un terme plus approprié.

Intégrité électorale (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur l'intégrité électorale, en se focalisant plus particulièrement sur la préservation d'élections libres et équitables au Canada.

À la question de savoir quels étaient les aspects des prochaines élections fédérales qui leur donnaient raison de croire que ces dernières seraient libres et équitables, les participants ont fourni des réponses multiples et variées. Bon nombre d'entre eux ont mentionné la rigueur des règlements et des politiques en vigueur au Canada concernant la tenue de ses élections, ainsi que le caractère exigeant et transparent des processus suivis par les travailleurs électoraux dans l'exercice de leurs fonctions. De l'avis général, il était facile et accessible de voter au Canada, étant donné que les électeurs disposaient de divers moyens pour exercer leur droit de vote (notamment en personne ou par la poste) et pouvaient voter à plusieurs dates avant le jour du scrutin.

Discutant de la question de savoir quelles mesures, le cas échéant, le gouvernement du Canada pourrait prendre pour renforcer leur confiance dans l'équité et la sûreté de futures élections, plusieurs participants estimaient que davantage pouvait être fait pour sensibiliser les électeurs au système électoral canadien et leur montrer comment repérer les informations fausses ou trompeuses auxquelles ils sont exposés sur les réseaux sociaux. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'avis que le gouvernement fédéral en faisait assez pour garantir des élections libres et équitables, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, et bon nombre d'entre eux ont réaffirmé leur confiance envers Élections Canada et ses processus.

À la question de savoir si la question de l'influence ou de l'ingérence étrangère dans les élections canadiennes les préoccupait, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Parmi ces participants, on estimait qu'en raison de l'avènement des médias sociaux et de la facilité accrue avec laquelle on pouvait communiquer à l'échelle mondiale, il était désormais beaucoup plus facile pour des acteurs étrangers d'influencer le discours en ligne et de diffuser de la désinformation. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'avis que la désinformation et les fausses nouvelles nuisaient à la confiance que les Canadiens accordaient aux élections canadiennes, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. On était d'avis qu'une grande quantité d'information à caractère politique publiée sur les médias sociaux comportaient très souvent des titres sensationnalistes ou inexacts visant à attirer l'attention du public plutôt qu'à fournir des renseignements utiles.

Discutant de la question de savoir ce que devrait faire le gouvernement du Canada pour contrer la désinformation, les participants ont proposé diverses mesures potentielles, dont des investissements dans les technologies, afin de sévir contre les inforobots, l'intelligence artificielle (IA) et autres potentielles sources de désinformation, ainsi que la fourniture de ressources pédagogiques en vue d'aider les Canadiens à reconnaître de potentiels cas de désinformation en ligne.

Tarification du carbone pour les consommateurs (travailleurs de l'industrie automobile résident en Ontario, région de la Mauricie au Québec).

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur le système fédéral de tarification du carbone et la récente décision du gouvernement d'éliminer la redevance sur les combustibles pour les consommateurs. À la question de savoir s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de récentes modifications apportées au système de tarification du gouvernement du Canada, les participants étaient à peu près aussi nombreux à déclarer en avoir entendu parler que ceux qui n'en avait n'avaient jamais eu vent. Parmi ceux qui étaient au courant de ces changements, si plusieurs ont dit croire que la composante « consommateurs » du système de tarification du carbone avait été supprimée, un petit nombre de participants pensaient que le système de tarification du carbone avait carrément été supprimé.

Après s'être vu fournir de l'information au sujet de la décision du gouvernement du Canada d'éliminer la composante de la tarification du carbone relative aux consommateurs, les participants se sont vu poser la question de savoir s'ils étaient pour ou contre cette mesure. Dans l'ensemble, la plupart des participants estimaient qu'il s'agissait d'une mesure positive, et plusieurs d'entre eux étaient d'avis que cette dernière contribuerait à rendre la vie des Canadiens plus abordable à l'avenir.

Discutant de la question de savoir si le gouvernement fédéral devait conserver son système de tarification du carbone pour les grands pollueurs industriels, les participants ont exprimé des avis partagés. Parmi ceux qui estimaient que la composante industrielle du système de tarification du carbone devait être maintenue, on était d'avis que les grandes sociétés constituaient les principaux émetteurs de pollution par le carbone au Canada et qu'à ce titre, il était important que le gouvernement fédéral assure le respect des obligations redditionnelles à cet égard. Parmi ceux qui estimaient que la taxe carbone pour les entreprises devait également être supprimée, plusieurs participants étaient d'avis que la tarification du carbone s'était avérée une stratégie inefficace dans la



lutte contre le changement climatique et qu'elle avait eu pour effet de nuire à la compétitivité économique des entreprises canadiennes sur la scène mondiale.

Étiquettes d'efficacité énergétique résidentielles virtuelles (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)

Les participants de deux groupes ont participé à une discussion portant sur des étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient familiarisés avec les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle, seul un petit nombre ont répondu par l'affirmative, et très peu ont indiqué avoir précédemment fait évaluer l'efficacité énergétique de leur maison.

Après s'être vu fournir de l'information sur la mise en circulation d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles destinées aux ménages canadiens, les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel on leur a présenté deux moyens de présenter l'information sur les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles et on leur a demandé d'exposer leur point de vue sur chacune d'elles. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que l'information fournie sur ces étiquettes leur serait utile, les participants ont exprimé des points de vue divers et variés. Si certains estimaient que cette information leur serait utile et leur permettaient de se faire une idée générale de la consommation énergétique de leur maison, plusieurs étaient d'avis que, sans données précises sur la consommation ou sans unités de mesure, ces renseignements ne leur seraient probablement pas d'une grande utilité. À la question de savoir laquelle des deux options leur semblait la plus claire, la plupart ont choisi l'option n° 2. Plusieurs d'entre eux estimaient que cette option était plus facile à comprendre, qu'elle comportait des termes plus compréhensibles (dont « consommation annuelle ») et ne comportait aucun acronyme (comme « GES »), qui, selon certains, pouvait prêter à confusion.

Les participants se sont ensuite vu présenter une version facultative de ces concepts et se sont vu informer que l'information figurant sur les étiquettes serait indiquée sous forme de valeur précise plutôt que de fourchette approximative. Discutant de la question de savoir s'ils préféreraient qu'une valeur unique figure sur l'étiquette, les participants estimant préférable d'avoir une valeur unique étaient à peu près aussi nombreux que ceux préférant une fourchette approximative de la consommation énergétique de leur maison. Les participants disant préférer une valeur unique estimaient qu'elle leur permettrait de mieux comprendre la consommation énergétique de leur maison et d'en obtenir une estimation plus précise. Parmi ceux qui estimaient qu'une valeur approximative serait plus utile, on estimait qu'une fourchette permettrait de mieux comprendre les possibles fluctuations relatives à la consommation énergétique de leur maison au fil du temps.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Date d'attribution du contrat : 19 décembre 2022

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$

Résultats détaillés

Chronologie des annonces en mars 2025

Afin de mieux situer les discussions de groupe dans le contexte des principaux événements survenus au cours du cycle d'établissement du présent rapport, nous vous présentons ci-après un bref résumé du mois de mars 2025.

- Du 1er au 7 mars
 - Le 3 mars. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles annonce 32 projets (représentant jusqu'à 50 millions de dollars en investissement total) pour soutenir le développement de la chaîne de valeur des minéraux critiques du Canada en vue de créer de nouveaux emplois, d'ouvrir des possibilités économiques, de renforcer la sécurité énergétique du Canada.
 - Le 3 mars. Le gouvernement du Canada lance officiellement la Cellule de coordination des opérations et de renseignement (CCOR), une nouvelle organisation visant à regrouper les ministères et les organismes canadiens responsables de la sécurité et les partenaires canadiens du domaine de l'application de la loi en vue de mieux protéger la frontière canadienne.
 - Le 3 mars. L'Agence de développement économique du Pacifique Canada (PacifiCan) annonce un financement de 18,3 millions de dollars à sept entreprises de la Colombie-Britannique afin d'accroître leurs activités, de créer plus d'emplois, d'accélérer la croissance et de commercialiser davantage de produits fabriqués en Colombie-Britannique sur les marchés mondiaux.
 - Le 4 mars. Le ministre de Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) annonce un investissement fédéral de plus de 1,8 million de dollars pour permettre à quatre organismes à but non lucratif de soutenir l'industrie albertaine de l'agriculture à valeur ajoutée.
 - Le 4 mars. Le gouvernement du Canada annonce un investissement de plus de 12 millions de dollars pour aider les entreprises du secteur agroalimentaire du sud de l'Ontario à prendre de l'expansion, à stimuler l'innovation et à accroître leur production.
 - Le 4 mars. Le gouvernement du Canada annonce un investissement combiné de plus de 25 millions de dollars pour aider 18 entreprises du secteur de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies de la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) afin de les aider à développer et à commercialiser de nouveaux produits et services.
 - Le 4 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'en réponse aux tarifs douaniers injustifiés imposés par les États-Unis, il entend aller de l'avant avec la mise en place des tarifs de 25 % sur des marchandises importées des États-Unis d'une valeur de 155 milliards de dollars, commençant immédiatement par des tarifs visant une liste de produits d'une valeur de 30 milliards de dollars.
 - [Groupe de discussion avec des membres de la population générale de l'Alberta \(4 mars\).](#)

- Le 5 mars. PacificCan annonce l'octroi de plus de 4,3 millions de dollars à 24 organisations basées en Colombie-Britannique afin d'améliorer les attractions locales et d'attirer plus de visiteurs dans les communautés de la province.
- Groupe de discussion avec des membres la population générale de l'Ontario (5 mars).
- Groupe de discussion avec des membres la population générale du Québec (5 mars).
- Groupe de discussion avec des membres de la population générale de la Colombie-Britannique (C.-B.) (6 mars).
- Du 8 au 14 mars
 - Groupe de discussion avec des membres de la population générale du Canada atlantique (11 mars).
 - Le 12 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'en réponse aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium canadiens, il entend imposer des tarifs douaniers réciproques de 25 % sur une liste de produits sidérurgiques américains d'une valeur de 12,6 milliards de dollars et de produits d'aluminium américains d'une valeur de 3 milliards de dollars, ainsi que sur des produits américains importés supplémentaires d'une valeur de 14,2 milliards de dollars, pour un total de 29,8 milliards de dollars.
 - Groupe de discussion avec des membres de la population générale Saskatchewan et du Manitoba (12 mars).
 - Le 13 mars. Les gouvernements du Canada et du Yukon annoncent qu'ils agiront de concert afin d'accroître de 6,3 millions de dollars le financement destiné à aider les ménages du Yukon à franchir le pas vers des systèmes de chauffage plus écoénergétiques (tels que les thermopompes), qui leur permettront de réaliser des économies, d'améliorer leur confort tout au long de l'année et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.
 - Le 13 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'il entend investir plus de 156,8 millions de dollars dans huit projets de BC Hydro visant à électrifier des infrastructures clés et à rendre des collectivités plus écoénergétiques et durables.
- Du 15 au 21 mars
 - Le 15 mars. Le ministre du Développement international annonce un nouveau financement de 56,8 millions de dollars pour des projets visant à soutenir la région indopacifique dans les domaines de l'égalité des genres, de la crise des réfugiées et réfugiés Rohingyas, ainsi que de la santé et de la croissance économique, et visant à renforcer le partenariat du Canada avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).
 - Groupe de discussion avec des travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario (18 mars).
 - Groupe de discussion avec des membres de la population générale de la région de la Mauricie, au Québec (20 mars).
 - Le 21 mars. Le ministre de l'Emploi et des Familles annonce que 40 000 possibilités d'apprentissage intégré au travail de plus seront offertes partout au pays, dans le cadre du Programme de stages pratiques pour étudiants.

- Le 21 mars. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique annonce des investissements de près de 150 millions de dollars provenant du Fonds issu des produits du système de tarification fondé sur le rendement (STFR) afin de soutenir 38 projets du Programme d'incitation à la décarbonisation (PID) en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick.
- Du 22 au 31 mars
 - Le 22 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'il entend introduire de nouvelles mesures temporaires de l'assurance-emploi (Æ) pour apporter un soutien accru aux travailleurs canadiens dont les emplois sont affectés par l'incertitude économique causée par les tarifs douaniers.
 - Le 22 mars. Le gouvernement du Canada annonce qu'à compter du 1er avril 2025, il cessera d'appliquer la redevance fédérale sur les combustibles et abolira les exigences selon lesquelles les provinces sont tenues d'instaurer une tarification du carbone pour les consommateurs à compter de cette date.
 - Le 22 mars. Le gouvernement du Canada annonce le lancement de consultations publiques d'une durée de 30 jours. Ces consultations portent sur les mesures commerciales qui pourraient être prises pour se protéger contre la menace de détournement des produits d'acier de pays tiers vers le marché canadien découlant des récentes mesures commerciales prises par les États-Unis.
 - Le 22 mars. La ministre de la Santé annonce que toutes les autres personnes admissibles (âgées de 18 à 64 ans) pourront présenter une demande d'adhésion au Régime canadien de soins dentaires (RCSD) en mai 2025, et leur couverture pourrait prendre effet dès le 1er juin 2025.
 - Le 23 mars. Le premier ministre présente à la gouverneure générale un instrument d'avis recommandant la dissolution du Parlement, que cette dernière approuve. Des élections fédérales devaient avoir lieu le 28 avril 2025.
 - Le 24 mars. Le gouvernement du Canada publie une déclaration liée à la protection des élections générales au Canada.

Relations Canada–États-Unis (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont participé à des discussions portant sur les relations Canada–États-Unis et plus particulièrement sur les tarifs douaniers qui avaient récemment été imposés par les États-Unis sur une vaste gamme de produits canadiens.

Avant d'entamer leurs discussions, les participants de deux groupes respectivement composés de résidents du Canada atlantique ainsi que de la Saskatchewan et du Manitoba ont été invités à indiquer les aspects des relations Canada–États-Unis qui les mettaient en confiance et ceux qui les



préoccupaient. En recensant les aspects des relations Canada–États-Unis qui les mettaient en confiance, un certain nombre de participants étaient d’avis que les Canadiens s’étaient rapprochés et avaient fait preuve d’une plus grande unité au cours des derniers mois à la suite des mesures prises par les États-Unis, dont l’imposition de tarifs douaniers généralisés sur les produits canadiens. À cet égard, plusieurs participants se souvenaient avoir entendu dire que la coopération entre les dirigeants fédéraux et provinciaux/territoriaux s’était intensifiée au cours des dernières semaines et que tous les ordres de gouvernement collaboraient à l’élaboration d’une réponse efficace à ces tarifs douaniers. Sans qu’on le leur demande, plusieurs participants ont spontanément déclaré se sentir plus fiers d’être Canadiens ces derniers temps et ont indiqué avoir pris certaines mesures, dont l’achat d’un plus grand nombre de produits faits au Canada et un soutien aux entreprises locales dans leurs collectivités respectives.

En décrivant les aspects des relations Canada–États-Unis qu’ils estimaient préoccupants, bon nombre d’entre eux ont mentionné les impacts potentiellement négatifs que pourraient à l’avenir avoir les tarifs douaniers sur le coût de la vie, la disponibilité de biens de consommation et la santé globale de l’économie canadienne. Un certain nombre d’entre eux craignaient que ces tarifs, s’ils étaient maintenus pendant une longue période, n’entraînent des pertes d’emploi à grande échelle dans les secteurs touchés, comme ceux de la sidérurgie et de la construction automobile. En contemplant l’avenir, certains participants étaient d’avis que les États-Unis se révéleraient un allié économique beaucoup moins fiable et prévoyaient que le gouvernement fédéral devrait s’efforcer d’établir des relations plus étroites avec d’autres partenaires commerciaux à travers le monde à l’avenir.

Les participants de tous les groupes se sont vu poser la question de savoir ce qu’ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet de l’imposition de tarifs douaniers américains sur des produits importés du Canada. Bon nombre d’entre eux se souvenaient avoir entendu dire que le gouvernement des É.-U. avait imposé des tarifs de 25 % sur des importations canadiennes et qu’il avait également appliqué un tarif douanier de 10 % sur les importations d’énergie canadiennes, dont le pétrole et le gaz. Un plus petit nombre d’entre eux avaient entendu dire qu’il y avait eu des exceptions pour les pièces automobiles, tandis que d’autres avaient entendu dire que les tarifs douaniers sur l’acier avaient brièvement été portés à 50 %, avant d’être ramenés à 25 %. À ce propos, plusieurs participants ont mentionné qu’il leur avait été difficile de suivre les développements concernant cet enjeu, affirmant que la situation semblait changer presque quotidiennement.

Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l’information complémentaire suivante au sujet de ces tarifs : Cette information a fait l’objet de mises à jour au fur et à mesure que la situation évoluait en temps réel. Les participants des groupes composés de membres de la population générale de l’Alberta, de l’Ontario et du Québec se sont vu présenter l’information suivante :

Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu’ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes; ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars, les États-Unis estimant que le Canada n’avait pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière, du Canada vers les États-Unis.

Les participants des autres groupes se sont vu fournir l'information susmentionnée et informer que, bien que les États-Unis aient par la suite décidé de suspendre certains de ces tarifs, il semblait probable, selon certaines sources, que d'autres tarifs douaniers puissent éventuellement être imposés à l'avenir. Les participants des groupes composés de la population générale de la Saskatchewan et du Manitoba, de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario et de personnes vivant dans la région de la Mauricie, au Québec se sont vu informer que le 12 mars 2025, les États-Unis avaient imposé des tarifs douaniers de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, y compris celles provenant du Canada. Les participants des groupes composés de travailleurs de l'industrie automobile et de résidents de la région de la Mauricie se sont également vu dire que les États-Unis avaient suspendu les tarifs pour certains grands constructeurs automobiles basés au Canada.

Faisant part de leurs commentaires, presque tous les participants ont exprimé des préoccupations quant aux répercussions que cette situation pourrait à l'avenir avoir sur l'économie canadienne ainsi que sur leur propre vie et leur bien-être financier. Un grand nombre de participants se disaient frustrés et nerveux, bon nombre d'entre eux estimant que ces mesures prises par le gouvernement américain étaient injustifiées et inutiles compte tenu notamment des relations historiquement étroites entre les deux pays. Plusieurs participants travaillant dans des secteurs dépendants de chaînes d'approvisionnement ou d'une clientèle américaine appréhendaient les répercussions que pourraient avoir ces mesures sur leur vie professionnelle, et bon nombre de participants du groupe composé de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario ont dit craindre de potentiels licenciements de la part de leur employeur. Un certain nombre de personnes se demandaient si les problèmes à la frontière canado-américaine, comme le fentanyl et les migrants entrant aux États-Unis depuis le Canada, étaient véritablement les principaux facteurs à l'origine de ces tarifs douaniers, ou si ceux-ci s'inscrivaient plutôt dans une stratégie économique plus vaste du gouvernement américain.

Tous les participants s'attendaient à ce que les tarifs douaniers aient un impact négatif sur l'économie canadienne, et ce, plus particulièrement à court terme. Bon nombre d'entre eux craignaient que les produits essentiels importés des États-Unis deviennent plus rares et plus difficiles à trouver, plusieurs d'entre eux croyant qu'une diminution de l'offre pourrait entraîner une hausse des prix et une augmentation générale du coût de la vie. Un grand nombre d'entre eux craignaient que les tarifs douaniers imposés à long terme par les États-Unis sur des produits canadiens n'entraînent une baisse substantielle de l'activité économique au Canada et contraignent des entreprises à licencier des travailleurs ou carrément à fermer leurs portes. Dans le même ordre d'idées, plusieurs membres du groupe composé de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario s'inquiétaient de l'incidence qu'aurait cette situation sur l'ensemble de leur collectivité. On était d'avis qu'en plus d'impacter directement les entreprises et les travailleurs de l'industrie automobile, ces tarifs douaniers auraient également des répercussions négatives sur de nombreuses autres entreprises locales (notamment des restaurants et des commerces au détail) qui avaient principalement été implantées pour desservir des entreprises de fabrication d'automobiles ainsi que leurs employés.

Un petit nombre d'entre eux ont exprimé des avis plus nuancés, estimant que, même s'il était probable que les tarifs douaniers aient un impact négatif à court terme, ils offraient également des occasions de renforcer l'économie canadienne et de la rendre plus résiliente à l'avenir. Parmi ces participants, on estimait que les tarifs douaniers constituaient une occasion pour le gouvernement du Canada l'occasion d'établir des relations commerciales plus étroites avec d'autres partenaires mondiaux, une approche qui, selon eux, pourrait contribuer à diversifier l'économie canadienne et à la rendre moins vulnérable à des perturbations commerciales dans les années à venir. Un certain nombre d'entre eux estimaient également que les tarifs douaniers pourraient inciter l'ensemble de la population canadienne à privilégier l'achat de biens et de produits faits au Canada, ce qui contribuerait à renforcer les chaînes d'approvisionnement et des entreprises locales.

Décrivant les répercussions que pourraient avoir les tarifs sur leur situation personnelle, bon nombre d'entre eux ont réitéré leurs préoccupations quant au risque que cette situation entraîne une augmentation du coût de la vie. Un certain nombre d'entre eux se sont dit particulièrement préoccupés par l'éventualité d'une hausse des prix et d'une pénurie de produits essentiels, et notamment de produits d'épicerie et d'automobiles. Plusieurs participants, dont un grand nombre appartenant au groupe des travailleurs de l'industrie automobile en Ontario, se sont dit inquiets quant à la possibilité de perdre leur emploi ou de voir un membre de leur famille ou un ami le perdre en raison des tarifs douaniers et des difficultés financières qui en résulteraient pour leur ménage. Les participants ont également exprimé des préoccupations quant à l'incidence négative que pourraient avoir les tarifs douaniers sur les marchés financiers, un certain nombre d'entre eux estimant que des tarifs douaniers prolongés entraîneraient en définitive une récession économique au Canada. Décrivant les mesures qu'ils prenaient personnellement en réponse aux tarifs douaniers, quelques retraités ayant l'habitude de voyager aux États-Unis pendant les mois d'hiver ont mentionné que ce ne serait plus le cas à l'avenir, tandis que d'autres qui avaient prévu de poursuivre des études postsecondaires aux États-Unis envisageaient désormais d'autres options.

À la question de savoir ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu au sujet de la réponse du Canada aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis, les participants ont fourni tout un éventail de réponses. Bon nombre d'entre eux ont dit croire que le gouvernement du Canada avait récemment annoncé qu'il imposerait des tarifs douaniers réciproques sur des importations américaines, mais peu d'entre eux connaissaient les détails de cette mesure. Un certain nombre de participants se souvenaient également d'avoir appris que le gouvernement fédéral travaillait de concert avec les provinces et territoires pour réduire les obstacles au commerce intérieur afin d'encourager une plus grande liberté commerciale à l'échelle du pays. Outre ces réponses, certains participants disaient également croire que le gouvernement du Canada avait poursuivi des négociations étroites avec les États-Unis afin de mettre fin aux tarifs douaniers et de parvenir à une solution mutuellement avantageuse.

En discutant de la façon dont le gouvernement du Canada devrait, selon eux, réagir aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis, bon nombre de participants se sont dit favorables à l'imposition de tarifs douaniers réciproques sur un vaste éventail de produits américains. De l'avis général, il était important que le Canada démontre sa détermination et sa capacité à répondre à ces mesures



américaines tout en adoptant une approche mesurée consistant à s'abstenir de mettre en œuvre des mesures de rétorsion plus poussées que celles qui avaient été instaurées par le gouvernement américain. Outre l'imposition de tarifs douaniers réciproques, plusieurs participants estimaient important de réduire les obstacles au commerce interprovincial tout en établissant des liens commerciaux plus étroits avec des partenaires internationaux, dont l'Union européenne (UE), le Mexique, l'Australie et la Chine (entre autres). Il convient par ailleurs de noter que bon nombre de participants étaient d'avis que, quelles que soient les mesures prises en réponse aux tarifs douaniers, il était important que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux adoptent une approche unifiée et concourent à la réalisation des mêmes objectifs communs.

Les participants des groupes composés de travailleurs de l'industrie automobile de l'Ontario et de résidents de la région de la Mauricie, au Québec, se sont vu présenter de l'information supplémentaire sur les mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour aider les travailleurs et les entreprises touchés à surmonter les difficultés économiques engendrées par les tarifs douaniers :

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé des modifications au régime d'assurance-emploi (Æ) qui permettront aux travailleurs touchés de réduire leurs heures de travail et de recevoir des prestations d'Æ dans le cas d'une baisse du volume d'affaires indépendante de la volonté de l'employeur. Le gouvernement fédéral a également annoncé des mesures de soutien destinées aux entreprises touchées, dont un financement pour aider les entreprises exportatrices à trouver de nouveaux marchés pour leurs produits et l'octroi de prêts aux entreprises affectées.

Alors que bon nombre d'entre eux s'attendaient à ce que ces mesures contribuent à soutenir les entreprises et les travailleurs canadiens, un grand nombre d'entre eux y voyaient plutôt des solutions temporaires à ce qu'ils considéraient comme des défis économiques de longue haleine. Dans cette optique, plusieurs participants étaient d'avis que, même s'il était important que le gouvernement du Canada vienne en aide aux travailleurs et aux entreprises touchés, il était tout aussi important qu'il investisse des ressources pour aider les travailleurs licenciés à retrouver un emploi, notamment en finançant, au besoin, des programmes de formation supplémentaire et de recyclage professionnel. À la question de savoir s'ils s'attendaient à ce que ces mesures soient avantageuses pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie automobile, la plupart des participants du groupe composé de travailleurs de ce secteur ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre de participants de ce groupe étaient toutefois d'avis que, outre ces mesures de soutien, des efforts devraient également être déployés à tous les échelons de gouvernement en vue d'accroître les investissements destinés à des industries nouvelles et émergentes (et notamment à des projets de raffinage du pétrole et de production d'énergie propre) afin de créer davantage d'emplois bien rémunérés et d'offrir de nouveaux débouchés aux travailleurs licenciés de leur secteur dans le cas où l'industrie automobile canadienne connaîtrait un ralentissement important.

Discutant de la question de savoir si le gouvernement du Canada pouvait en faire davantage pour soutenir leur secteur en particulier, plusieurs membres du groupe composé de travailleurs de l'industrie automobile de l'Ontario ont réitéré le besoin de mesures de soutien à la formation et à la reconversion professionnelle afin d'aider les personnes licenciées à retrouver plus rapidement un



emploi. Parmi les autres mesures suggérées, citons la recherche de solutions pour inciter les constructeurs automobiles étrangers à maintenir ou à étendre leurs activités au Canada, ainsi que la suppression de certains règlements, dont ceux relatifs à la tarification fédérale du carbone, perçus comme des facteurs responsables de l'augmentation des coûts d'exploitation assumés par les constructeurs automobiles canadiens. À la question de savoir si le gouvernement du Canada devait, selon eux, envisager d'accorder une aide financière supplémentaire aux entreprises en difficulté dans leur secteur d'activité, afin de garantir le maintien en poste des travailleurs, si plusieurs participants se sont déclarés favorables à cette mesure, un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que cette aide devait être accordée sous forme d'allègements fiscaux accordés à ces entreprises plutôt que de paiements directs sous forme de subventions salariales. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient favorables à une augmentation des prestations d'assurance-emploi (Æ) versées aux travailleurs licenciés, si la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, peu d'entre eux estimaient qu'il s'agissait d'une solution viable à long terme.

Les participants de ce groupe se sont également vu poser la question de savoir si, en offrant des incitatifs financiers aux constructeurs automobiles du monde entier pour qu'ils s'installent ou augmentent leurs activités au Canada, ils étaient d'avis que le gouvernement fédéral aiderait à remettre l'industrie automobile du pays sur la bonne voie. Dans l'ensemble, si la plupart des participants se sont déclarés favorables à toute réduction d'impôt qui contribuerait à rendre plus abordable l'implantation d'entreprises automobiles au Canada, aucun d'entre eux ne souhaitait pour autant que le gouvernement fédéral verse directement des fonds à ces entreprises pour les inciter à s'implanter ou à accroître leurs activités au pays. Discutant de la question de savoir si le gouvernement du Canada devrait chercher à réduire le niveau d'intégration du secteur de la construction automobile avec le marché américain, les participants ont exprimé des avis partagés. Si un certain nombre d'entre eux jugeaient positive l'initiative du gouvernement fédéral visant à établir des relations commerciales plus étroites avec d'autres pays dans l'industrie automobile, on était également d'avis que, compte tenu de la proximité géographique du Canada avec les États-Unis et des coûts plus élevés du transport maritime par rapport au transport terrestre, les États-Unis demeureraient sans doute le principal partenaire commercial du Canada au chapitre de la fabrication automobile.

Les participants de tous les groupes se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils ont été invités à évaluer, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure le Canada devrait instaurer des contre-mesures, 1 signifiant qu'il ne devrait prendre aucune mesure et 10 qu'il devrait prendre tous les moyens nécessaires, aussi pénible que cela puisse s'avérer pour le pays. À la question de savoir où ils se situaient sur cette échelle, la plupart des participants ont déclaré se situer vers la zone médiane ou légèrement au-dessus, ceux d'entre eux déclarant se situer entre 7 et 8 sur l'échelle étant à peu près aussi nombreux que ceux entre 5 et 6. La plupart des participants ayant déclaré se situer dans la zone médiane de l'échelle (ou légèrement au-dessus) se disaient d'avis que, s'il était important que le gouvernement du Canada démontre sa volonté de réagir fermement, les participants ne souhaitaient pas que des mesures pouvant aggraver la situation ou entraîner des difficultés financières généralisées soient prises au détriment des ménages canadiens. Parmi le plus petit nombre de participants ayant déclaré se situer dans la partie supérieure de l'échelle, on estimait que le gouvernement fédéral devait être déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs canadiens et

assurer la viabilité future de l'économie canadienne. À la question de savoir s'il y avait des contremesures qui, selon eux, seraient trop douloureuses pour les Canadiens, un certain nombre ont déclaré ne pas souhaiter que le gouvernement du Canada prenne des mesures (comme d'interrompre les exportations de pétrole et de gaz) pouvant nuire aux Américains et endommager de façon permanente les relations canado-américaines.

Les participants se sont ensuite vu fournir des détails supplémentaires concernant la réponse projetée du gouvernement du Canada aux tarifs douaniers. L'information présentée aux participants a été mise à jour au fur et à mesure que la situation a évolué au cours du mois. Tous les participants se sont vu présenter (avec de légères variations dans la formulation) l'information suivante :

Le gouvernement du Canada a affirmé que les tarifs douaniers américains étaient injustifiés compte tenu des mesures que le Canada a mises en place pour sécuriser la frontière et qui, en partenariat avec les États-Unis, ont permis de réduire à presque zéro les saisies de fentanyl en provenance du Canada depuis le mois de janvier.

En réponse aux tarifs imposés par les États-Unis, le gouvernement du Canada a imposé des tarifs de 25 % sur 30 milliards de dollars de marchandises américaines ainsi que des tarifs supplémentaires sur 125 millions de dollars de marchandises américaines le 2 avril.

Les tarifs canadiens resteront en vigueur tant que la mesure commerciale n'aura pas été annulée. Le gouvernement fédéral poursuit également des discussions avec les provinces et les territoires afin de prendre des mesures supplémentaires si les tarifs douaniers américains devaient persister.

Le gouvernement du Canada a également fait savoir qu'il contesterait les tarifs douaniers américains en déposant une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce et en s'appuyant sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

L'information complémentaire suivante concernant les détails entourant ces contremesures a également été fournie sur demande aux participants, à l'exception de ceux du groupe composé de membres de la population générale de l'Alberta :

Le jus d'orange, le beurre d'arachides, le vin, les spiritueux, la bière, le café, les appareils ménagers, les vêtements, les chaussures, les motocyclettes, les produits cosmétiques, et certains produits du secteur des pâtes et papiers sont autant de marchandises figurant sur la liste des contre-tarifs imposés sur 30 milliards de dollars de produits américains.

La liste de contre-tarifs supplémentaires de 125 milliards de dollars sur des importations américaines pourrait comprendre des produits comme les véhicules électriques, les fruits et légumes, le bœuf, le porc, les produits laitiers, l'aluminium, les camions et les autobus.

L'information suivante concernant la réponse du gouvernement du Canada aux tarifs américains imposés sur l'aluminium et l'acier canadien a également été mise à disposition des participants de trois

groupes respectivement composés de résidents de la Saskatchewan et du Manitoba, de la région de la Mauricie, au Québec et de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario :

En réponse aux tarifs douaniers américains sur l'acier et l'aluminium, le gouvernement du Canada impose des tarifs réciproques supplémentaires de 25 % sur 29,8 milliards de dollars de produits américains.

La liste des tarifs sur \$29,8 milliards de dollars de produits américains comprend les produits en acier et en aluminium ainsi que d'autres produits, dont les ordinateurs, les équipements de sport et les produits en fonte. Ces tarifs viennent s'ajouter aux contre-tarifs de 25 % imposés par le Canada sur 30 milliards de dollars de produits américains.

Dans l'ensemble, la plupart des participants ont réagi positivement à cette information, bon nombre d'entre eux estimant qu'il s'agissait d'une réponse claire, justifiée et mesurée de la part du gouvernement du Canada. Un certain nombre d'entre eux estimaient que l'instauration de tarifs douaniers similaires à ceux imposés par les États-Unis était appropriée et qu'il s'agissait, pour le gouvernement fédéral, de la bonne approche à adopter. Tout en étant en faveur de ces mesures, un certain nombre de participants ne s'attendaient pas à ce que des contremesures sous forme de tarifs douaniers réciproques suffisent à elles seules à compenser les retombées négatives des tarifs douaniers américains, compte tenu de la différence, sur le plan de la taille, des économies américaines et canadiennes. De ce fait, un certain nombre d'entre eux estimaient que ces contre-mesures devraient s'inscrire dans le cadre d'une stratégie fédérale plus vaste et concertée visant à protéger l'économie canadienne.

La question de savoir si les tarifs douaniers imposés par le gouvernement du Canada auraient, à leur avis, des répercussions sur l'économie américaine a été posée aux participants, à l'exception de ceux des groupes de discussion organisés dans la région de la Mauricie, au Québec, et parmi les travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario. Si très peu d'entre eux étaient d'avis que, les tarifs douaniers canadiens entraîneraient d'importantes répercussions globales, plusieurs participants estimaient que des tarifs douaniers ciblant des industries américaines précises (comme celle du bourbon du Kentucky) pourraient entraîner des difficultés économiques notables, et ce, plus particulièrement à l'échelle locale ou régionale. Comme ils disaient croire que les États-Unis importaient chaque année d'importantes quantités d'énergie, de minéraux et de bois d'œuvre du Canada, un certain nombre de participants s'attendaient à ce que les tarifs douaniers imposés sur ces produits entraînent également une hausse des coûts pour les entreprises et les consommateurs américains à l'avenir.

Les participants de tous les groupes se sont vu poser la question de savoir si ces contremesures auraient une incidence sur l'économie canadienne. Tous les participants s'attendaient à ce que l'économie canadienne soit impactée, bon nombre d'entre eux réitérant leurs préoccupations concernant la hausse des prix à la consommation et la raréfaction des produits, et les pertes d'emplois à grande échelle dans les secteurs touchés. Bien que préoccupés par les répercussions que pourraient avoir ces mesures sur leur propre vie, plusieurs participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une mesure



importante et nécessaire que devait prendre le gouvernement fédéral et qui démontrerait aux États-Unis que le Canada est déterminé à riposter en imposant ses propres tarifs douaniers. Décrivant d'autres effets que pourraient avoir ces contremesures sur l'économie canadienne, un certain nombre de participants étaient d'avis que les Canadiens seraient probablement enclins à acheter davantage de produits fabriqués au Canada, ce qui entraînerait une augmentation des revenus d'entreprises et de fabricants canadiens.

La question de savoir ce qu'ils pensaient de l'approche du gouvernement fédéral consistant à imposer, dans un premier temps, des tarifs douaniers sur 30 milliards de dollars de produits américains, puis à étendre ces tarifs à 125 milliards de dollars d'importations américaines si les tarifs américains demeuraient en vigueur, a été posée aux participants de cinq groupes composés de la population générale de la Colombie-Britannique (C.-B.), de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique. Dans l'ensemble, la plupart d'entre eux ont favorablement accueilli cette approche et estimaient que ce type de stratégie comportant plusieurs étapes laissait une marge de négociation aux responsables canadiens et américains et constituait une réponse juste et mesurée aux tarifs douaniers imposés par le gouvernement américain sur des produits canadiens. À un stade plus avancé du cycle de production des rapports, les trois groupes composés de résidents de la Saskatchewan et du Manitoba, de travailleurs de l'industrie automobile de l'Ontario et de résidents de la région de la Mauricie, au Québec, se sont vu poser une question légèrement différente, à savoir s'ils appuyaient la décision du gouvernement du Canada d'imposer des droits de douane sur 29,8 milliards de dollars de produits américains en réponse aux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium canadiens, en plus des droits de douane de 30 milliards de dollars déjà en vigueur. De même, la plupart des participants étaient d'avis que cette approche du gouvernement fédéral était directe et rationnelle.

Les participants de tous les groupes, à l'exception de ceux composés de particuliers résidant dans la région de la Mauricie, au Québec, et de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, ont été invités à décrire les mesures supplémentaires que devrait, à leur avis, prendre le gouvernement du Canada pour convaincre les États-Unis d'annuler leurs tarifs s'ils demeuraient en vigueur après la deuxième série de tarifs de rétorsion de 125 milliards de dollars imposés par le Canada le 2 avril 2025. Plusieurs d'entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait s'attacher à négocier avec les États-Unis afin d'obtenir la levée de leurs tarifs douaniers. À cet égard, on était d'avis que les fonctionnaires fédéraux pouvaient en faire davantage pour entamer des pourparlers directs avec les dirigeants américains, et notamment avec des gouverneurs ou des sénateurs responsables d'États précis et susceptibles d'être plus enclins à agir si les tarifs canadiens entraînaient des répercussions négatives sur les intérêts économiques de leurs électeurs. Très peu de participants se sont dit favorables à ce que le gouvernement du Canada augmente à nouveau ses tarifs, plusieurs d'entre eux estimant qu'une escalade du conflit commercial entre les deux pays nuirait probablement beaucoup plus à l'économie canadienne qu'à l'économie américaine.

Commerce intérieur (travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec).

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur le commerce intérieur entre provinces et territoires du Canada. Dans un premier temps, on a demandé aux participants s'ils considéraient que le Canada avait une économie nationale unique ou qu'il comprenait plusieurs économies régionales distinctes. Dans l'ensemble, les participants étaient généralement d'avis que le Canada était composé d'économies distinctes, bon nombre d'entre eux disant croire que de nombreux obstacles au commerce limitaient la libre circulation de biens, de services et de travailleurs entre provinces et territoires. Un certain nombre d'entre eux ont également mentionné ce qu'ils percevaient comme étant la spécificité économique des différentes régions du Canada, estimant que chaque province ou territoire avait ses propres moteurs et défis économiques.

Invités à cerner ce qu'ils considéraient comme étant les principaux obstacles au commerce intérieur du Canada, plusieurs participants ont cité des divergences réglementaires, estimant que les entreprises de certains secteurs ne pouvaient vendre leurs produits dans d'autres régions du pays ou devaient assumer des coûts supplémentaires pour ce faire. Parmi les autres obstacles mentionnés figuraient les défis logistiques liés à la taille du Canada (rendant le transport de marchandises à travers le pays plus difficile et plus coûteux pour les entreprises) ainsi que les difficultés perçues par les travailleurs de certains secteurs (dont celui des soins de santé) à obtenir une certification leur permettant de travailler dans d'autres provinces ou territoires. À la question de savoir s'il s'agissait, à leur avis, d'obstacles majeurs, mineurs, ou ni mineurs ni majeurs, mais entre les deux, un certain nombre de participants ont dit croire qu'il s'agissait d'obstacles relativement importants. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur incertitude, estimant qu'ils n'en savaient pas assez sur le sujet pour pouvoir fournir une réponse éclairée.

Discutant de la question de savoir si la responsabilité d'éliminer et de réduire les obstacles au commerce intérieur incombait principalement au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux ou territoriaux ou aux entreprises, la plupart des participants étaient d'avis qu'il s'agissait avant tout d'une responsabilité fédérale. Parmi ces participants, on estimait que le gouvernement du Canada était le mieux placé pour travailler de concert avec les provinces et territoires afin de réduire et d'éliminer ces obstacles et de stimuler l'activité économique partout au Canada. Un petit nombre d'entre eux étaient d'un avis quelque peu différent, estimant que la réduction des obstacles au commerce intérieur devrait résulter d'un effort concerté de tous les paliers de gouvernement et du monde des affaires, et que c'était là le seul moyen de garantir un résultat équitable et économiquement avantageux pour toutes les parties. À la question de savoir si des obstacles au commerce intérieur devaient, selon eux, être maintenus, la plupart des participants estimaient ne pas avoir de connaissances suffisantes à ce sujet et sur les raisons ayant motivé leur mise en place pour pouvoir fournir une réponse éclairée.

Les participants se sont ensuite vu présenter une liste de mesures pouvant être prises pour aider à réduire les obstacles au commerce intérieur. Au nombre de ces mesures :

- **Autoriser les travailleurs à travailler partout au Canada :** Veiller à ce que les travailleurs, et notamment le personnel infirmier, les camionneurs et les gens de métier n'aient pas à se requalifier lorsqu'ils se déplacent entre provinces.
- **Autoriser les entreprises à vendre leurs produits partout au Canada :** Éliminer les lourdeurs administratives afin que des produits comme le vin, le bois d'œuvre et les produits énergétiques puissent circuler librement entre provinces.
- **Investir dans des corridors et des infrastructures commerciaux :** Construire et moderniser des autoroutes, des ports et des chemins de fer.
- **Rationaliser les processus d'approbation dans le cas de projets économiques d'envergure :** Réduire les délais et simplifier les processus d'approbation fédéraux et provinciaux afin d'accélérer la réalisation de grands projets d'infrastructure, énergétiques et manufacturiers.

Dans l'ensemble, les participants ont favorablement accueilli ces mesures. De l'avis général, l'adoption de ces mesures contribuerait grandement à promouvoir une croissance économique partout au pays et aurait un impact positif sur les entreprises et travailleurs canadiens. Plusieurs d'entre eux se sont dit surpris en apprenant l'existence de certains de ces obstacles, et un certain nombre d'entre eux ont tout particulièrement mentionné les obstacles impactant les travailleurs dans certains secteurs (notamment le personnel infirmier, les camionneurs et les commerçants), dont ils disaient ne pas avoir eu connaissance auparavant. Parmi les quelques participants moins convaincus par ces priorités, certains se demandaient quelles étaient les raisons qui avaient initialement poussé les provinces et territoires à mettre en place ces règlements et s'il y avait de potentiels inconvénients à supprimer ces obstacles. On était également d'avis que le fait de permettre aux travailleurs de secteurs essentiels (comme celui des soins de santé) de circuler librement entre les provinces pourrait entraîner des pénuries de main-d'œuvre dans certaines régions.

Les participants ont ensuite été invités à choisir, parmi les quatre mesures proposées, celle qui, en matière de réduction des obstacles au commerce intérieur, devrait, à leur avis, constituer la priorité absolue du gouvernement du Canada. Les participants se sont dit favorables à toutes les priorités, bon nombre d'entre eux estimant que toutes ces mesures entraîneraient des répercussions positives pour les travailleurs et les entreprises canadiens. Dans l'ensemble, l'initiative consistant à « *autoriser les entreprises à vendre leurs produits partout au Canada* » a reçu le plus grand soutien des participants, la plupart d'entre eux estimant que c'était la mesure qui aurait le plus grand impact économique et qui contribuerait à augmenter les revenus des entreprises canadiennes tout en réduisant de manière potentielle la dépendance du pays à l'égard du commerce international. Parmi les participants ayant choisi « *autoriser les travailleurs à travailler partout au Canada* » comme priorité absolue, on estimait qu'outre les avantages que cela comporterait pour les travailleurs canadiens, elle permettrait également aux régions confrontées à une pénurie de main-d'œuvre de recruter plus activement des travailleurs qualifiés partout au pays. Parmi les multiples participants ayant sélectionné *investir dans des corridors et des infrastructures commerciaux*, plusieurs étaient d'avis que des travaux de ce type

étaient nécessaires dans de nombreuses régions du pays et que le gouvernement fédéral devait tout particulièrement privilégier des investissements dans les régions où les infrastructures essentielles (dont les autoroutes et voies ferrées) étaient en mauvais état ou se détérioraient. Parmi ceux qui ont choisi « *rationaliser les processus d'approbation dans le cas de projets économiques d'envergure* », on était d'avis que les formalités administratives liées à l'approbation et à la mise en œuvre des grands projets d'infrastructure, d'énergie et de fabrication étaient trop lourdes et qu'en rendant le processus d'approbation plus efficace, le gouvernement du Canada pourrait, dans les années à venir, avoir des répercussions positives immédiates sur la productivité économique.

À la question de savoir si la réduction des obstacles au commerce intérieur contribuerait à accroître la compétitivité économique du Canada sur la scène internationale, presque tous les participants ont répondu par l'affirmative. De l'avis général, en favorisant une plus grande coopération économique au sein des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral serait en mesure de favoriser une économie nationale beaucoup plus résiliente et autonome, ce qui lui permettrait d'occuper une position beaucoup plus avantageuse par rapport à ses pairs internationaux. À la question de savoir si une réduction des obstacles au commerce intérieur aiderait, selon eux, à compenser les préjudices potentiels causés par les tarifs douaniers américains, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Quelques-uns d'entre eux ont exprimé un avis plus nuancé, estimant que, même si la réduction de ces obstacles s'avérait en quelque sorte bénéfique, il serait difficile de compenser en totalité les éventuelles répercussions économiques liées aux tarifs douaniers américains imposés sur des produits canadiens, surtout si ces tarifs devaient rester en vigueur pendant une longue période.

Mise à l'essai de la campagne publicitaire « Choisis le Canada » (Québec, Ontario, Alberta, Colombie-Britannique)

Les participants de quatre groupes ont échangé leurs points de vue concernant une potentielle vidéo publicitaire que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement fédéral. Après s'être vu informer que la version définitive de la publicité serait accompagnée d'images correspondant au dialogue, les participants se sont vu lire le script suivant deux fois de suite.

NARRATEUR :

Canada, c'est à notre tour.

Parce qu'on est plus qu'un endroit sur la carte.

On est une force de la nature.
On a plus d'empathie que d'égo.
Plus de cœur que de mal.
Plus de résilience, de motivation.

Plus on choisit de représenter notre feuille d'érable, d'acheter chez nous,
De découvrir nos communautés,
plus on est LE Nord
Inébranlable, fort et LIBRE.

S'affiche ensuite à l'écran : « CHOISIS LE CANADA ».

Dans l'ensemble, la plupart d'entre eux ont réagi positivement, bon nombre de participants estimant que ce concept suscitait un fort sentiment de fierté nationale et de dignité à l'égard de leur identité canadienne. Plusieurs d'entre eux ont favorablement accueilli les énoncés selon lesquels le Canada est « plus qu'un simple endroit sur la carte » et qu'il est « inébranlable, fort et libre », estimant que ces énoncés constituaient un appel à l'action efficace incitant les Canadiens à manifester leur soutien envers leur pays. Un certain nombre de participants étaient d'avis que la publicité rassurerait le public quant à la capacité du Canada à être autosuffisant et à ne pas dépendre de partenaires commerciaux, et plus particulièrement des États-Unis. Les participants ont en outre favorablement réagi aux passages faisant référence aux Canadiens qui « se tiennent debout » et « collaborent », estimant qu'il était important que toutes les régions du pays s'unissent pour relever les défis communs que constituent, entre autres, les tarifs douaniers. Le passage appelant les Canadiens à choisir de « découvrir leurs communautés » a également plu à quelques participants estimant qu'une telle mesure inciterait les Canadiens à voyager et à découvrir d'autres régions du pays, plutôt que des endroits à l'étranger.

Un plus petit nombre de participants ont réagi moins positivement au dialogue de la publicité. Parmi ceux-ci, plusieurs ont critiqué le langage qu'ils jugeaient trop enjoué et léger, estimant que le ton ne correspondait pas aux graves difficultés économiques auxquelles les Canadiens étaient actuellement confrontés. Un petit nombre d'entre eux étaient d'avis que le titre d'appel « Choisis le Canada » prêtait quelque peu à confusion. Parmi ces participants, on craignait que certaines personnes interprètent cela comme un appel à choisir le Canada comme lieu de vie (plutôt que dans un sens plus large) et, par conséquent, puissent ne pas comprendre pas l'appel à l'action lancé par la publicité. Quelques-uns d'entre eux ont également émis des réserves quant au passage décrivant les Canadiens comme ayant

« plus d'empathie que d'égo ». Ces participants étaient d'avis qu'on devait encourager les Canadiens à exprimer ouvertement leur fierté nationale plutôt que de faire preuve de réserve. D'autres ont parlé en termes plus positifs de ce passage, estimant qu'il dépeignait fidèlement les Canadiens comme étant une population forte, humble et faisant preuve d'empathie à l'égard des difficultés auxquelles d'autres sont confrontés.

À la question de savoir quel était, selon eux, le message principal de ce script, bon nombre d'entre eux étaient d'avis qu'il visait à susciter la fierté nationale et à encourager les Canadiens à soutenir leur pays en prenant des mesures telles que l'achat conscient de produits et services canadiens et en choisissant de voyager au Canada plutôt qu'à l'étranger. Bien que n'ayant fait aucune mention directe des États-Unis, un certain nombre de participants étaient d'avis que la publicité visait également à mettre subtilement en évidence les traits de caractère (comme « On a plus d'empathie que d'égo » et « On a plus de cœur que de mal ») qui, selon eux, différencient les Canadiens des Américains. À la question de savoir quels sentiments la publicité avait suscités en eux, un grand nombre de participants ont déclaré avoir une opinion plus positive du Canada en tant que pays et éprouver une plus grande fierté d'être Canadien.

Discutant de la question de savoir si, en voyant cette publicité à la télévision ou en ligne, ils pensaient qu'elle attirerait leur attention, bon nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative, surtout en raison de son ton assuré et patriotique. Plusieurs d'entre eux estimaient toutefois que la capacité de la publicité à capter l'attention du public dépendrait en grande partie des images, de la musique et du narrateur choisis pour accompagner et communiquer le texte. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants étaient d'avis que la publicité devrait présenter des images captivantes de la composition diversifiée du Canada ainsi que des travailleurs et des secteurs économiques qui font tourner l'économie du pays. On estimait que ce type d'images, accompagnées d'une musique efficace et inspirante, devrait inciter Les Canadiens à prendre des mesures dans leur propre vie pour unir leurs efforts et faire tout en leur pouvoir pour soutenir et protéger l'économie canadienne.

Les participants du groupe basé en Alberta se sont également vu lire une version facultative du script, qui n'était pas disponible en français et qui n'a été présentée et mise à l'essai qu'en anglais, et demander de faire part de leurs commentaires à son sujet. La traduction libre du script suivante leur a été lue deux fois de suite.

NARRATEUR :

Canada, il est temps de se montrer plus... unis.

Parce qu'on est plus qu'un endroit sur la carte.

On est un état d'esprit.

On a plus d'empathie que d'égo.

On préfère l'unité à la division.

On est le peuple qui est au rendez-vous.

Qui monte la garde de main ferme avec une volonté inébranlable.

Plus de courage, plus d'énergie, plus de détermination, nous en avons!

Plus on choisit de se tenir debout —

en tant que version la plus patriotique, la plus fière

et la plus solidaire de nous-mêmes,

plus on est LE Nord

fort et LIBRE.

S'affiche ensuite à l'écran : « CHOISIS LE CANADA ».

Si la plupart d'entre eux ont favorablement accueilli la version facultative, bon nombre de participants ont exprimé une préférence pour la version initiale. Plusieurs d'entre eux estimaient que le script facultatif était moins concis que l'original et étaient d'avis que le script initial serait plus fluide lorsque lu à voix haute. Quelques-uns d'entre eux ont toutefois formulé des commentaires positifs au sujet de certains éléments de la version facultative, dont les passages « On préfère l'unité à la division » plutôt que « On a plus de cœur que de mal » et « Plus on choisit de représenter notre feuille d'érable » plutôt que « plus on choisit de se tenir debout ». Concernant cette dernière mention, certains participants ont préféré la formulation initiale appelant les Canadiens à « acheter chez nous », estimant que cette formulation correspondait davantage à ce qu'ils percevaient comme étant le message principal de la publicité appelant les Canadiens à prendre certaines mesures et en l'occurrence, à acheter des produits faits au Canada.

On a demandé aux participants des trois groupes résidant respectivement en Colombie-Britannique (C.-B.), en Ontario et au Québec de choisir, parmi les formulations suivantes : « plus d'empathie que d'égo » ou « plus de bonté que d'égo », celle qui serait, selon eux, la formulation la plus efficace pour susciter en eux un sentiment positif à l'égard du Canada. Presque tous les participants ont exprimé une préférence pour « plus d'empathie que d'égo », plusieurs d'entre eux estimant qu'« empathie » était un terme plus fort et plus complet que « bonté ». On estimait qu'outre la bonté, le mot « empathie » englobait également la notion de conscience et de compréhension et qu'il décrivait plus fidèlement les Canadiens en général.



À la question de savoir si la formulation « on a plus de cœur que de mal » était, selon eux, plus efficace que « On préfère l'unité à la division », un nombre légèrement plus important de participants (dans les trois groupes identifiés ci-dessus) ont dit opter pour la formulation « on préfère l'unité à la division » à celle de « On a plus de cœur que de mal ». Ces participants considéraient que les concepts d'unité et de division étaient plus contrastés et considéraient que l'emploi du terme « division » était plus approprié. Parmi ceux qui préféraient « On a plus de cœur que de mal », cette formulation reflétait mieux, selon eux, les valeurs canadiennes communes telles que le multiculturalisme, la diversité ainsi que la tolérance à l'égard d'une grande diversité de cultures et de modes de vie.

Intégrité électorale (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur l'intégrité électorale, en se focalisant plus particulièrement sur la préservation d'élections libres et équitables au Canada. Dans un premier temps, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

*La tenue d'élections libres et équitables repose sur certains principes fondamentaux. Selon Élections Canada, l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales, au nombre de ces principes figuraient **le droit de vote, la liberté d'expression, une administration électorale impartiale et un accès égal aux médias pour les candidats.***

Le jour du scrutin, les électeurs doivent pouvoir voter librement, dans le respect du secret du vote, en l'absence d'influences indues ou d'intimidations. Les résultats du scrutin doivent également faire preuve de transparence. Après le jour du scrutin, des procédures claires doivent être suivies en ce qui concerne le traitement des plaintes et pour garantir une imputabilité juridique.

À la question de savoir quels étaient les aspects des prochaines élections fédérales qui leur donnaient raison de croire que ces dernières seraient libres et équitables, les participants ont fourni des réponses multiples et variées. Bon nombre d'entre eux ont mentionné la rigueur des règlements et des politiques en vigueur au Canada concernant la tenue de ses élections, ainsi que le caractère exigeant et transparent des processus suivis par les travailleurs électoraux dans l'exercice de leurs fonctions. De l'avis général, il était facile et accessible de voter au Canada, étant donné que les électeurs disposaient de divers moyens pour exercer leur droit de vote (notamment en personne ou par la poste) et pouvaient voter à plusieurs dates avant le jour du scrutin. Parmi le petit nombre de participants ayant exprimé des préoccupations concernant les prochaines élections, quelques-uns d'entre eux s'inquiétaient des éventuels impacts de la mésinformation et de la désinformation (dans les médias sociaux et ailleurs).

Discutant de la question de savoir quelles mesures, le cas échéant, le gouvernement du Canada pourrait prendre pour renforcer leur confiance dans l'équité et la sûreté de futures élections, plusieurs participants estimaient que davantage pouvait être fait pour sensibiliser les électeurs au système électoral canadien et leur montrer comment repérer les informations fausses ou trompeuses auxquelles ils sont exposés sur les réseaux sociaux. On estimait que ces efforts devraient tout particulièrement viser les jeunes Canadiens et les nouveaux électeurs qui sont peut-être moins bien

informés sur le fonctionnement des élections au Canada, et que les ressources informatives devraient être faciles à comprendre et accessibles à tous les Canadiens. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'avis que le gouvernement fédéral en faisait assez pour garantir des élections libres et équitables, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative, et bon nombre d'entre eux ont réaffirmé leur confiance envers Élections Canada et ses processus.

À la question de savoir si la question de l'influence ou de l'ingérence étrangère dans les élections canadiennes les préoccupait, un certain nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Parmi ces participants, on estimait qu'en raison de l'avènement des médias sociaux et de la facilité accrue avec laquelle on pouvait communiquer à l'échelle mondiale, il était désormais beaucoup plus facile pour des acteurs étrangers d'influencer le discours en ligne et de diffuser de la désinformation. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'avis que la désinformation et les fausses nouvelles nuisaient à la confiance que les Canadiens accordaient aux élections canadiennes, plusieurs participants ont répondu par l'affirmative. On était d'avis qu'une grande quantité d'information à caractère politique publiée sur les médias sociaux comportaient très souvent des titres sensationnalistes ou inexacts visant à attirer l'attention du public plutôt qu'à fournir des renseignements utiles. Quelques participants craignaient qu'en raison de la prévalence accrue de désinformation en ligne, il soit à l'avenir plus difficile pour les Canadiens de déterminer quelles informations sont fiables et, par conséquent, que cette prévalence incite certaines personnes à se détourner complètement du processus électoral.

En discutant des mesures que le gouvernement du Canada devrait prendre, le cas échéant, pour contrer la désinformation, les participants ont suggéré des mesures consistant par exemple à investir dans la technologie pour sévir contre les inforobots, l'intelligence artificielle (IA) et d'autres sources potentielles de désinformation, et à fournir des ressources éducatives aux Canadiens pour les aider à reconnaître de potentiels cas de désinformation en ligne.

Tarification du carbone pour les consommateurs (travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, région de la Mauricie au Québec)

Les participants de deux groupes ont participé à des discussions portant sur le système fédéral de tarification du carbone et la récente décision du gouvernement d'éliminer la redevance sur les combustibles pour les consommateurs. À la question de savoir s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de récentes modifications apportées au système de tarification du gouvernement du Canada, les participants étaient à peu près aussi nombreux à déclarer en avoir entendu parler que ceux qui n'en avait n'avaient jamais eu vent. Parmi ceux qui étaient au courant de ces changements, si plusieurs ont dit croire que la composante « consommateurs » du système de



tarification du carbone avait été supprimée, un petit nombre de participants pensaient que le système de tarification du carbone avait carrément été supprimé. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

Le gouvernement du Canada a annoncé des modifications au système de tarification du carbone. En clair, la redevance sur les combustibles imposée aux consommateurs sera supprimée. Le gouvernement du Canada a toutefois décidé de conserver le système de tarification fondé sur le rendement qui s'applique aux grands émetteurs industriels et qui exige des grandes entreprises qu'elles paient pour toute pollution excédentaire dépassant les limites établies.

À la question de savoir s'ils étaient pour ou contre la décision du gouvernement du Canada d'éliminer la tarification du carbone pour les consommateurs, presque tous les participants ont exprimé leur appui à cette mesure. Un certain nombre de participants considéraient que les grands émetteurs industriels étaient en grande partie responsables de la pollution par le carbone au Canada et, à ce titre, plusieurs d'entre eux estimaient que l'élimination de la taxe sur les combustibles destinés aux consommateurs constituait un pas dans la bonne direction.

Discutant de la question de savoir si le gouvernement fédéral devait conserver son système de tarification du carbone pour les grands pollueurs industriels, les participants ont exprimé des avis partagés. Au niveau régional, presque tous les participants du groupe composé de travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario étaient d'avis que le système de tarification du carbone devrait être éliminé tant pour les entreprises que pour les consommateurs, tandis qu'un grand nombre de participants résidant dans la région de la Mauricie, au Québec, estimaient que le système devait être maintenu pour les grands pollueurs industriels. Parmi ceux qui estimaient que la composante industrielle du système de tarification du carbone devait être maintenue, on était d'avis que les grandes sociétés constituaient les principaux émetteurs de pollution par le carbone au Canada et qu'à ce titre, il était important que le gouvernement fédéral assure le respect des obligations redditionnelles à cet égard. On estimait également qu'avec un peu de chance, cette approche contribuerait à l'avenir à réduire les émissions au Canada et à atténuer les effets des changements climatiques. Parmi ceux qui étaient d'avis que le système de tarification du carbone pour les entreprises devait être supprimé, plusieurs participants considéraient que la tarification du carbone constituait une stratégie inefficace dans la lutte contre les changements climatiques et qu'elle avait nui à la compétitivité économique des entreprises canadiennes sur la scène internationale. Quelques-uns d'entre eux estimaient également que, compte tenu de leur impression selon laquelle le Canada était un pays relativement peu pollueur par rapport à d'autres pays, les entreprises canadiennes ne devraient pas être soumises à ce type de réglementation si leurs concurrents dans d'autres parties du monde ne faisaient pas également leur part.

À la question de savoir si leur opinion sur la tarification du carbone avait changé au fil du temps, seul un petit nombre d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Quelques participants ont déclaré qu'après avoir pris connaissance des dommages environnementaux causés par de grands émetteurs industriels dans leur région, ils étaient maintenant plus favorables à la mise en place d'une tarification du carbone pour les entreprises. En revanche, un petit nombre d'entre eux ont indiqué être devenus moins favorables à la tarification du carbone au cours des derniers mois, principalement dû au fait qu'ils

estimaient que la suppression de ce système contribuerait à accroître la compétitivité des entreprises et des industries canadiennes en réponse aux tarifs douaniers mis en place par les États-Unis.

Étiquettes d'efficacité énergétique résidentielles virtuelles (Canada atlantique, Saskatchewan et Manitoba)

Les participants de deux groupes ont participé à une discussion portant sur des étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles. À la question de savoir s'ils possédaient actuellement une maison, les participants ayant répondu être propriétaires étaient plus nombreux que ceux qui ne l'étaient pas. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient familiarisés avec les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle, seul un petit nombre ont répondu par l'affirmative, et très peu ont indiqué avoir précédemment fait évaluer l'efficacité énergétique de leur maison. Afin de faciliter la discussion, les participants se sont vu présenter l'information suivante :

Les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle nous aident à comprendre la consommation énergétique d'une résidence, tout comme l'étiquette ÉnerGuide que vous avez peut-être vue sur des appareils ménagers neufs.

À l'heure actuelle, les propriétaires d'une maison peuvent obtenir une étiquette énergétique résidentielle en faisant évaluer, à domicile, l'efficacité énergétique de leur maison par une compagnie. Un nouveau type d'étiquette d'efficacité énergétique résidentielle appelé « étiquette résidentielle virtuelle », qui est cependant en train de faire son entrée sur le marché, fournit une estimation de l'efficacité énergétique d'une maison sans que quelqu'un ait besoin de venir sur place ou de voir la maison. Tout se fait virtuellement.

La compagnie procède à cette évaluation en étudiant plusieurs bases de données concernant la maison et dans certains cas, en prenant en compte les détails supplémentaires que leur fournit le propriétaire de la maison. Bien que l'estimation virtuelle ne soit pas aussi précise qu'une évaluation à domicile, elle fournit toutefois une estimation fiable.

Les participants se sont ensuite prêtés à un exercice dans le cadre duquel on leur a présenté deux façons de présenter l'information sur les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles et on leur a demandé de faire part de leur point de vue sur chacune d'elles.

Imagine you received a virtual home label that provided you with information about your home's energy use. Here are two possible ways of presenting the same home energy information.

Option 1:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Estimated energy consumption: 95 – 115 Gigajoules/yr Estimated energy costs: \$1,750 – \$2,250 /yr Estimated GHG emissions: 3.4 – 4.2 T/yr

Option 2:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Estimated annual energy consumption: Between 95 and 115 Gigajoules Estimated annual energy costs: Between \$1,750 and \$2,250 Estimated annual GHG emissions: Between 3.4 and 4.2 tonnes

L'image présente deux options pour afficher la même information sur la consommation énergétique d'une maison sur une étiquette énergétique virtuelle. L'étiquette est accompagnée de la directive suivante :

« Supposons que vous ayez reçu une étiquette virtuelle résidentielle vous fournissant de l'information sur la consommation énergétique de votre maison. Voici deux façons possibles de présenter la même information : »

En dessous, deux encadrés intitulés « Option 1 » et « Option 2 ». sont présentés côte à côte, les deux encadrés contiennent de l'information relative à la même adresse :

**Profil énergétique : 123, rue Green Apple
Winnipeg, MB. R3L 2C4**

- **Option 1 :**
 - *Consommation énergétique estimative* : 95 à 115 gigajoules/année
 - *Coûts énergétiques estimatifs* : 1,750 \$ à 2,250 \$/année
 - *Émissions de GES estimatives* : 3,4 à 4,2 t/année

- **Option 2 :**

- *Consommation énergétique annuelle estimative* : Entre 95 et 115 gigajoules
- *Coûts énergétiques annuels estimatifs* : Entre 1,750 \$ et 2,250 \$
- *Émissions de GES annuelles estimatives* : Entre 3,4 and 4,2 tonnes

L'image porte la mention « UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ » dans le coin supérieur droit.

Il a été précisé aux participants que les deux options présentaient une estimation de la consommation énergétique d'une maison, des coûts énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre sous forme de fourchette et non de total exact, car l'étiquetage virtuel d'une maison n'est pas exact. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que les renseignements fournis sur ces étiquettes leur seraient utiles, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains estimaient que cette information leur serait utile et leur permettaient de se faire une idée générale de la consommation énergétique de leur maison, plusieurs étaient d'avis que, sans données précises sur la consommation ou sans unités de mesure, ces renseignements ne leur seraient probablement pas d'une grande utilité. À la question de savoir laquelle des deux options leur semblait la plus claire, la plupart des participants ont choisi l'option n° 2. Plusieurs d'entre eux estimaient que cette option était plus facile à comprendre, qu'elle comportait des termes plus compréhensibles (dont « consommation annuelle ») et ne comportait aucun acronyme (comme « GES »), qui, selon certains, pouvait prêter à confusion. Parmi le petit nombre de personnes ayant choisi l'option n° 1, on estimait que cette dernière était plus directe et concise que l'option n° 2, qui contenait selon eux trop de données.

Les participants se sont ensuite vu présenter une version facultative de ces concepts et se sont vu informer que l'information figurant sur les étiquettes serait indiquée sous forme de valeur unique plutôt que sous forme de fourchette approximative.

Option 1:

Energy Profile: 123 Green Apple Road
Winnipeg, MB. R3L 2C4
Approximate energy consumption: 100 GJ/yr
Approximate energy costs: \$2,000/yr
Approximate emissions: 3.8 T/yr

Option 2:

Energy Profile: 123 Green Apple Road
Winnipeg, MB. R3L 2C4
Estimated energy consumption: 100 Gigajoules per year
Estimated energy costs: \$2000 per year
Estimated GHG emissions: 3.8 tonnes per year

L'image présente deux options pour la présentation d'une étiquette énergétique résidentielle virtuelle fournissant des données identiques sur la consommation énergétique. Les directives suivantes figurent tout en haut :

« Supposons que vous ayez reçu une étiquette virtuelle résidentielle vous fournissant de l'information sur la consommation énergétique de votre maison. Voici deux façons possibles de présenter la même information : »

En dessous, deux encadrés intitulés « Option 1 » et « Option 2 ». sont présentés côte à côte. Les deux encadrés contiennent de l'information relative à la même adresse :

Profil énergétique : 123, rue Green Apple**Winnipeg, MB. R3L 2C4**

- **Option 1:**
 - *Consommation énergétique approximative : 100 GJ/année*
 - *Coûts énergétiques approximatifs : 2,000 \$/année*
 - *Émissions de GES approximatives : 3,8 t/année*
- **Option 2:**

- *Consommation énergétique estimative* : 100 gigajoules par année
- *Coûts énergétiques estimatifs* : 2000 \$ par année
- *Émissions de GES estimatives* : 3,8 tonnes année

L'image porte la mention « UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ » dans le coin supérieur droit.

Discutant de la question de savoir s'ils préféreraient que les données soient présentées sous forme de valeur unique figure sur l'étiquette, les participants estimant préférable d'avoir une valeur exacte étaient à peu près aussi nombreux que ceux préférant une fourchette approximative de la consommation énergétique de leur maison. Les participants disant préférer une valeur unique estimaient qu'elle leur permettrait de mieux comprendre la consommation énergétique de leur maison et d'en obtenir une estimation plus précise. Parmi ceux qui estimaient qu'une valeur approximative serait plus utile, on estimait qu'une fourchette permettrait de mieux comprendre les possibles fluctuations relatives à la consommation énergétique de leur maison au fil du temps. À la question de savoir si, compte tenu du fait que la valeur unique fournie ne constituerait également qu'une estimation (plutôt qu'un calcul précis), ils étaient d'avis qu'une fourchette approximative serait plus appropriée, si plusieurs participants ont répondu par l'affirmative, quelques-uns d'entre eux ont continué à exprimer une préférence pour une valeur exacte, rappelant en outre qu'une valeur unique constituait un moyen plus simple de présenter cette information.

Annexes

Annexe A - Questionnaires de recrutement

Questionnaire de recrutement français

Bureau du Conseil privé Questionnaire de recrutement – mars 2025 Groupes en français

Résumé des consignes de recrutement

- Groupes tenus en ligne.
- Durée prévue de chaque rencontre : deux heures.
- Recrutement de huit participants.
- Incitatifs de 125 \$ par personne, versés aux participants par transfert électronique après la rencontre.

Caractéristiques des groupes de discussion :

GROUPE	DATE	HEURE (HNE)	HEURE (LOCALE)	LIEU	COMPOSITION DU GROUPE	MODÉRATEUR
3	Mercredi Mars 5 th	6:00-8:00 PM	6:00-8:00 PM (HNE)	Québec	Population générale	MP
8	Jedi Mars 20 th	6:00-8:00 PM	6:00-8:00 PM (HNE)	Région de Mauricie	Population générale	MP

Questionnaire de recrutement

INTRODUCTION

Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada. / Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada

Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French?
[CONTINUER DANS LA LANGUE PRÉFÉRÉE]

NOTER LA LANGUE ET CONTINUER

Français **CONTINUER**

Anglais **PASSER AU QUESTIONNAIRE ANGLAIS**

Nous organisons, pour le compte du gouvernement du Canada, une série de groupes de discussion vidéo en ligne afin d'explorer des questions d'actualité qui intéressent les Canadiens.

La rencontre prendra la forme d'une table ronde animée par un modérateur expérimenté. Les participants recevront un montant d'argent en remerciement de leur temps.

Votre participation est entièrement volontaire et toutes vos réponses seront confidentielles. Nous aimerions simplement connaître vos opinions : personne n'essaiera de vous vendre quoi que ce soit ou de promouvoir des produits. Notre rapport sur cette série de groupes de discussion n'attribuera aucun commentaire à une personne en particulier.

Avant de vous inviter à participer, je dois vous poser quelques questions qui nous permettront de former des groupes suffisamment diversifiés. Puis-je vous poser quelques questions?

Oui **CONTINUER**
Non **REMERCIER ET CONCLURE**

QUESTIONS DE SÉLECTION

1. Est-ce que vous ou une personne de votre ménage avez travaillé pour l'un des types d'organisations suivants au cours des cinq dernières années?

Une société d'études de marché	REMERCIER ET
CONCLURE	
Une agence de commercialisation, de marque ou de publicité	REMERCIER ET
CONCLURE	
Un magazine ou un journal	REMERCIER ET
CONCLURE	
Un ministère ou un organisme gouvernemental fédéral, provincial ou territorial	REMERCIER ET
CONCLURE	
Un parti politique	REMERCIER ET
CONCLURE	
Dans les relations publiques ou les relations avec les médias	REMERCIER ET
CONCLURE	
Dans le milieu de la radio ou de la télévision	REMERCIER ET
CONCLURE	
Une société d'État	REMERCIER ET
CONCLURE	
Non, aucune de ces réponses	CONTINUER

- 1a. **QUESTION À NE POSER QU'À CEUX QUI ONT INDIQUÉ TRAVAILLER POUR UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT** : Si vous le voulez bien, pouvez-vous nous dire pour quelle société d'État vous, ou un membre de votre foyer, avez travaillé au cours des cinq dernières années?

Banque du Canada	REMERCIER ET CONCLURE
Société canadienne d'hypothèques et de logement	REMERCIER ET CONCLURE
Toute autre société	CONTINUER
RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

- 1b. **POUR TOUS LES LIEUX** : Êtes-vous un ou une employé(e) retraité(e) du gouvernement du Canada?

Oui **REMERCIER ET CONCLURE**
Non **CONTINUER**

2. Quelle est la langue officielle du Canada que vous parlez principalement aujourd'hui?

Anglais **REMERCIER ET CONCLURE**

Français **CONTINUER**

Autre [Préciser ou non la langue, selon les besoins de l'étude] **REMERCIER ET CONCLURE**

Préfère ne pas répondre **REMERCIER ET CONCLURE**

3. Dans quelle ville habitez-vous?

LIEU	VILLES	
Québec	Les villes peuvent notamment comprendre (mais ne sont pas limité à) : Montréal, Gatineau, Ville de Québec, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Chicoutimi – Jonquière, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chateauguay, Drummondville, Granby, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Estrie, Mauricie, Montérégie, Laurentides. ASSURER UN BON MÉLANGE. PAS PLUS DE DEUX PERSONNES DE CHAQUE VILLE.	CONTINUER – GROUPE 6
Mauricie Region	Les villes peuvent notamment comprendre : <u>Mauricie</u> : Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque, Louiseville, Saint-Tite, Saint-Luc-de-Vincennes ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES VILLES DE LA RÉGION.	CONTINUER – GROUPE 8
RÉPONSE SPONTANÉE Préfère ne pas répondre		REMERCIER ET CONCLURE

4. Depuis combien de temps habitez-vous à [INSÉRER LE NOM DE LA VILLE]? **NOTER LE NOMBRE D'ANNÉES.**

Moins de deux ans	REMERCIER ET CONCLURE
Deux ans ou plus	CONTINUER
Ne sais pas/Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

5. Seriez-vous prêt/prête à m'indiquer votre tranche d'âge dans la liste suivante?

Moins de 18 ans	SI POSSIBLE, DEMANDER À PARLER À UNE PERSONNE DE 18 ANS OU PLUS ET REFAIRE L'INTRODUCTION. SINON, REMERCIER ET CONCLURE.
18 à 24 ans	CONTINUER
25 à 29 ans	
30 à 34 ans	
35 à 44 ans	
45 à 49 ans	
50 à 54 ans	
55 ans ou plus	
RÉPONSE SPONTANÉE Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION D'ÂGES DANS CHAQUE GROUPE, S'IL Y A LIEU.

6. **POUR TOUS LES LIEUX** Êtes-vous actuellement propriétaire ou locataire de votre résidence principale?
ECLAIRCISSEMENT AU BESOIN : Vous êtes considéré comme propriétaire même si vous avez une dette hypothécaire active.

Propriétaire	CONTINUER
Locataire	
RÉPONSE SPONTANÉE Habitant au domicile parentale	
RÉPONSE SPONTANÉE Autre, veuillez précisez :	
RÉPONSE SPONTANÉE Ne sais pas/Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

ASSURER UN BON MÉLANGE.

- 6a. **POUR TOUS LES LIEUX** Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux la résidence dont vous êtes actuellement [propriétaire/locataire]?

Condo	CONTINUER
Appartement	CONTINUER
Maison unifamiliale	CONTINUER
Maison en rangée	CONTINUER
Maison jumelée	CONTINUER
Maison mitoyenne	CONTINUER



Autre, veuillez préciser : _____ **CONTINUER**
ASSURER UN BON MÉLANGE.

7. Est-ce que vous connaissez le concept du « groupe de discussion » ?

Oui **CONTINUER**

Non **EXPLIQUER QUE** : « *un groupe de discussion se compose de six à huit participants et d'un modérateur. Au cours d'une période de deux heures, les participants sont invités à discuter d'un éventail de questions reliées au sujet abordé.* ».

8. Dans le cadre du groupe de discussion, on vous demandera de participer activement à une conversation. En pensant à la manière dont vous interagissez lors de discussions en groupe, quelle note vous donneriez-vous sur une échelle de 1 à 5 si 1 signifie « j'ai tendance à ne pas intervenir et à écouter les autres parler » et 5, « je suis habituellement une des premières personnes à parler »?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

9. Étant donné que ce groupe se réunira en ligne, vous aurez besoin, pour participer, d'un accès Internet haut débit et d'un ordinateur muni d'une caméra Web, d'un microphone et d'un haut-parleur en bon état de marche. **CONFIRMER LES POINTS CI-DESSOUS. METTRE FIN À L'APPEL SI NON À L'UN DES TROIS.**

Le participant a accès à Internet haut débit

Le participant a un ordinateur avec caméra Web

10. Avez-vous utilisé des logiciels de réunion en ligne tels que Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., au cours des deux dernières années?

Oui **CONTINUER**

Non **CONTINUER**

11. Sur une échelle de 1 à 5 signifie que vous n'êtes pas du tout habile et 5 que vous êtes très habile, comment évaluez-vous votre capacité à utiliser seul(e) les plateformes de réunion en ligne?

1-2 **REMERCIER ET CONCLURE**

3-5 **CONTINUER**

12. Au cours de la discussion, vous pourriez devoir lire ou visionner du matériel affiché à l'écran, ou faire des exercices en ligne comme ceux qu'on trouve dans les sondages. On vous demandera aussi de participer activement à la discussion en ligne à l'aide d'une caméra Web. Pensez-vous avoir de la difficulté, pour une raison ou une autre, à lire les documents ou à participer à la discussion par vidéo?

CONCLURE L'ENTRETIEN SI LE RÉPONDANT SIGNALE UN PROBLÈME DE VISION OU D'AUDITION, UN PROBLÈME DE LANGUE PARLÉE OU ÉCRITE, S'IL CRAINT DE NE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, SI L'UTILISATION D'UNE CAMÉRA WEB LUI POSE PROBLÈME, OU SI VOUS, EN TANT QU'INTERVIEWEUR, AVEZ DES DOUBTES QUANT À SA CAPACITÉ DE PARTICIPER EFFICACEMENT AUX DISCUSSIONS.

13. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance en contrepartie d'une somme d'argent?

Oui **CONTINUER**
Non **PASSER À LA Q.17**

14. À quand remonte le dernier groupe de discussion auquel vous avez participé?

À moins de six mois, **REMERCIER ET CONCLURE**
À plus de six mois, **CONTINUER**

15. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

0 à 4 groupes **CONTINUER**
5 groupes ou plus **REMERCIER ET CONCLURE**

16. Quel était leur sujet, et vous rappelez-vous pour qui ou pour quelle organisation ces groupes étaient organisés?

TERMINER SI LE SUJET EST SEMBLABLE OU IDENTIQUE, OU SI L'ORGANISATION NOMMÉE EST LE GOUVERNEMENT DU CANADA

CRITÈRES DE RECRUTEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Il me reste quelques dernières questions avant de vous donner les détails du groupe de discussion, comme l'heure et la date.

17. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu annuel total de votre ménage en 2023 – c'est-à-dire le revenu cumulatif de l'ensemble des membres de votre ménage avant impôt?

Moins de 20 000 \$	CONTINUER
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	CONTINUER
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	CONTINUER
60 000 \$ à moins de 80 000 \$	CONTINUER
80 000 \$ à moins de 100 000 \$	CONTINUER
100 000 \$ à moins de 150 000 \$	CONTINUER
150 000 \$ ou plus	CONTINUER
RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre	REMERCIER ET CONCLURE

ASSURER UN BON MÉLANGE, S'IL Y A LIEU.

18. Lequel ou lesquels des groupes raciaux ou culturels suivants vous décrivent le mieux? (Plusieurs choix possibles)

Blanc



Sud-asiatique (p. ex., indien, pakistanais, sri-lankais)
Chinois
Noir
Latino-américain
Philippin
Arabe
Asiatique du sud-est (p. ex., vietnamien, cambodgien, thaïlandais)
Coréen ou japonais
Autochtone
Autre groupe racial ou culturel (préciser)

RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre

ASSURER UN BON MÉLANGE.

19. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

École primaire
Études secondaires partielles
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers
Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement non universitaire
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
Baccalauréat
Diplôme d'études supérieur au baccalauréat

RÉPONSE SPONTANÉE : Préfère ne pas répondre

ASSURER UN BON MÉLANGE.

20. [NE PAS DEMANDER] Sexe **NOTER SELON VOTRE OBSERVATION.**

Homme
Femme

ASSURER UNE PROPORTION ÉGALE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS CHAQUE GROUPE.

21. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux le secteur d'activité dans lequel vous travaillez?

Métier de la construction ou métier spécialisé
Administrations publiques
Agriculture, foresterie, pêche et chasse
Arts, spectacle et loisirs
Autres services, sauf les administrations publiques
Commerce de détail
Commerce de gros
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
Fabrication
Finance et assurances
Gestion de sociétés et d'entreprises
Hébergement et services de restauration
Industrie de l'information et industrie culturelle



Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

Services d'enseignement

Services immobiliers et services de location et de location à bail

Services professionnels, scientifiques et techniques

Services publics

Soins de santé et assistance sociale

Transport et entreposage

Sans emploi

Aux études à temps plein

À la retraite

Autre situation ou autre secteur; veuillez préciser :

ASSURER UNE BONNE REPRÉSENTATION DES TYPES D'EMPLOI DANS CHAQUE GROUPE. PAS PLUS DE DEUX RÉPONDANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ. PAS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

22. La discussion sera enregistrée sur bandes audio et vidéo, strictement aux fins de la recherche. Les enregistrements aideront nos chercheurs à rédiger leur rapport. Est-ce que vous consentez à ce qu'on vous enregistre sur bandes audio et vidéo?

Oui

Non **REMERCIER ET CONCLUREE**

INVITATION

J'aimerais vous inviter à ce groupe de discussion en ligne, qui aura lieu le **[DONNER LA DATE ET L'HEURE EN FONCTION DU N° DE GROUPE INDIQUÉ DANS LE TABLEAU, PAGE 1]**. La discussion durera deux heures et vous recevrez 125 \$ pour votre participation. Ce montant vous sera envoyé par transfert électronique après la tenue du groupe de discussion.

Veuillez noter que des observateurs du gouvernement du Canada pourraient être présents au groupe et que la discussion sera enregistrée sur bande vidéo. En acceptant de participer, vous donnez votre consentement à ces modalités.

Est-ce que vous accepteriez de participer?

Oui

CONTINUER

Non

REMERCIER ET CONCLURE

Puis-je avoir votre nom complet, le numéro de téléphone où vous êtes le plus facile à joindre et votre adresse électronique, si vous en avez une, pour vous envoyer les détails au sujet du groupe?

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :



Vous recevrez un courrier électronique du **[INSÉRER LE NOM DU RECRUTEUR]** expliquant comment rejoindre le groupe en ligne. Si la connexion au système vous pose des difficultés, veuillez en aviser notre équipe de soutien technique à : support@thestrategiccounsel.com.

Nous vous prions de vous mettre en ligne au moins 15 minutes avant l'heure prévue, afin d'avoir le temps de vous installer et d'obtenir l'aide de notre équipe de soutien en cas de problèmes techniques. Veuillez également redémarrer votre ordinateur avant de vous joindre au groupe.

Vous pourriez devoir lire des documents au cours de la discussion. Si vous utilisez des lunettes, assurez-vous de les avoir à portée de main durant la rencontre. Vous aurez également besoin d'un stylo et de papier pour prendre des notes.

Ce rendez-vous est un engagement ferme. Si vous pensez ne pas pouvoir participer pour des raisons personnelles ou professionnelles, veuillez m'en aviser dès maintenant et nous conserverons votre nom pour une étude ultérieure. Enfin, si jamais vous n'êtes pas en mesure de participer, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible au **[1-800-xxx-xxxx]** pour que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer.

Merci de votre temps.

RECRUTEMENT FAIT PAR : _____
DATE DU RECRUTEMENT : _____

Questionnaire de recrutement anglais

Privy Council Office Recruiting Script – March 2025 English Groups

Recruitment Specifications Summary

- Groups conducted online.
- Each group is expected to last for two hours.
- Recruit 8 participants.
- Incentives will be \$125 per person and will be sent to participants via e-transfer following the group.

Specifications for the focus groups are as follows:

Group	Date	Time (EST/EDT)	Local Time	Location	Composition	Moderator
1	Tues, March 4 th	8:00-10:00 PM	6:00-8:00 (MST)	Alberta	General Population	TBW
2	Wed, March 5 th	6:00-8:00 PM	6:00-8:00 (EST)	Ontario	General Population	DN
4	Thurs, March 6 th	9:00-11:00 PM	6:00-8:00 (PST)	British Columbia	General Population	TBW
5	Tues, March 11 th	5:00-7:00 PM	6:00-8:00 (ADT) 6:30-8:30 (NDT)	Atlantic Canada	General Population	DN
6	Wed, March 12 th	8:00-10:00 PM	6:00-8:00 (CST) 7:00-9:00 (CDT)	Saskatchewan/Manitoba	General Population	TBW
7	Tues, March 18 th	6:00-8:00 PM	6:00-8:00 (EDT)	Ontario	Workers in the Auto manufacturing Sector	TBW

Recruiting Script

INTRODUCTION

Hello, my name is **[RECRUITER NAME]**. I'm calling from The Strategic Counsel, a national public opinion research firm, on behalf of the Government of Canada. / Bonjour, je m'appelle **[NOM DU RECRUTEUR]**. Je vous téléphone du Strategic Counsel, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique, pour le compte du gouvernement du Canada.

Would you prefer to continue in English or French? / Préférez-vous continuer en français ou en anglais?
[CONTINUE IN LANGUAGE OF PREFERENCE]



RECORD LANGUAGE

English **CONTINUE**

French **SWITCH TO FRENCH SCREENER**

On behalf of the Government of Canada, we're organizing a series of online video focus group discussions to explore current issues of interest to Canadians.

The format is a "round table" discussion, led by an experienced moderator. Participants will be given a cash honorarium in appreciation of their time.

Your participation is completely voluntary, and all your answers will be kept confidential. We are only interested in hearing your opinions - no attempt will be made to sell or market you anything. The report that is produced from the series of discussion groups we are holding will not contain comments that are attributed to specific individuals.

But before we invite you to attend, we need to ask you a few questions to ensure that we get a good mix/variety of people in each of the groups. May I ask you a few questions?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND END**

SCREENING QUESTIONS

1. Have you, or has anyone in your household, worked for any of the following types of organizations in the last 5 years?

A market research firm

THANK AND END

A marketing, branding, or advertising agency

THANK AND END

A magazine or newspaper

THANK AND END

A federal/provincial/territorial government department or agency

THANK AND END

A political party

THANK AND END

In public/media relations

THANK AND END

In radio/television

THANK AND END

A Crown Corporation

THANK AND END

No, none of the above

CONTINUE

- 1a. **ASK ONLY THOSE WHO SAY THEY WORK FOR A CROWN CORPORATION:** If you don't mind sharing, which Crown corporation have you, or someone in your household worked for in the last 5 years?

Bank of Canada

THANK AND END

Canadian Mortgage and Housing Corporation

THANK AND END

All others

CONTINUE

VOLUNTEERED Prefer not to answer

THANK AND END IN ALL

LOCATIONS:

- 1b. Are you a retired Government of Canada employee?



Yes **THANK AND END**
No **CONTINUE**

2. In which city do you reside?

LOCATION	CITIES	
Alberta	Cities/towns could include (but are not limited to): Calgary, Edmonton, Red Deer, Lethbridge, Wood Buffalo, Airdrie, Fort McMurray, Medicine Hat, Grande Prairie ENSURE A GOOD MIX. NO MORE THAN 2 PER CITY.	CONTINUE – GROUP 1
Ontario	Major Centres: Population of 300,000+ Cities include: Toronto, Ottawa-Gatineau, Mississauga, Brampton, Hamilton Cities/regions could include (but are not limited to): Mid-size Centres: Population of 100,000 – 300,000 Cities could include (but are not limited to): Barrie, Brantford, Cambridge, Chatham-Kent, Guelph, Kingston, Kitchener, London, Milton, St. Catharines-Niagara, Sudbury, Waterloo, Windsor Small Centres: Population of <30,000 Centres could include (but are not limited to): Keswick-Elmhurst Beach, Bolton, Midland, Alliston, Fergus, Collingwood, Lindsay, Owen Sound, Brockville, Wasaga Beach, Cobourg, Tillsonburg, Valley East, Pembroke, Smiths Falls, Simcoe, Strathroy, Port Colborne, Fort Erie, Amherstburg	CONTINUE – GROUP 2

	ENSURE A GOOD MIX OF MAJOR/MID-SIZE/SMALL CENTRES ACROSS THE REGION.	
British Columbia	Cities could include (but are not limited to): Vancouver, Kamloops, Chilliwack, City of Victoria, Maple Ridge, New Westminster, Prince George, Port Coquitlam, North Vancouver, Abbotsford, Burnaby, Coquitlam, Richmond, Surrey, Delta, Langley, White Rock, Chilliwack, Mission Hope, Maple Ridge, New Westminster, Port Moody ENSURE A GOOD MIX. NO MORE THAN 2 PER CITY.	CONTINUE – GROUP 3
Atlantic Canada	Cities/regions could include (but are not limited to): <u>Nova Scotia:</u> Halifax, Sydney, Dartmouth, Truro, New Glasgow, Glace Bay, Kentville, Bridgewater, Yarmouth, Amherst <u>New Brunswick:</u> Greater Moncton Area, Greater Saint John Area, Quispamsis – Rothesay, Dieppe, Miramichi, Edmundston, Fredericton, Saint John <u>Newfoundland & Labrador:</u> St. John's, Mount Pearl, Conception Bay South, Corner Brook, Gander, Happy Valley-Goose Bay, Labrador City <u>Prince Edward Island:</u> Charlottetown, Summerside, Stratford, Cornwall, Montague, Kensington, Souris ENSURE A MINIMUM OF 2 PARTICIPANTS FROM EACH PROVINCE. NO MORE THAN 1 FROM EACH CITY. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.	CONTINUE – GROUP 4
Saskatchewan/Manitoba	Cities could include (but are not limited to):	CONTINUE – GROUP 5

	<u>Saskatchewan</u>: Saskatoon, Regina, Prince Albert, Moose Jaw, Swift Current, Yorkton, North Battleford, Warman, Weyburn, Estevan. <u>Manitoba</u>: Winnipeg, Brandon, Steinbach, Winkler, Portage la Prairie, Thompson, Selkirk, Morden. ENSURE A GOOD MIX. INCLUDE THOSE RESIDING IN LARGER AND SMALLER COMMUNITIES.	
Ontario	Major Centres: Population of 300,000+ Cities include: Toronto, Ottawa-Gatineau, Mississauga, Brampton, Hamilton Cities/regions could include (but are not limited to): Mid-size Centres: Population of 100,000 – 300,000 Cities could include (but are not limited to): Barrie, Brantford, Cambridge, Chatham-Kent, Guelph, Kingston, Kitchener, London, Milton, St. Catharines-Niagara, Sudbury, Waterloo, Windsor Small Centres: Population of <30,000 Centres could include (but are not limited to): Keswick-Elmhurst Beach, Bolton, Midland, Alliston, Fergus, Collingwood, Lindsay, Owen Sound, Brockville, Wasaga Beach, Cobourg, Tillsonburg, Valley East, Pembroke, Smiths Falls, Simcoe, Strathroy, Port Colborne, Fort Erie, Amherstburg ENSURE A GOOD MIX OF MAJOR/MID-SIZE/SMALL CENTRES ACROSS THE REGION.	CONTINUE – GROUP 7

VOLUNTEERED Prefer not to answer		THANK AND END
--	--	----------------------

2a. How long have you lived in [INSERT CITY]? **RECORD NUMBER OF YEARS.**

Less than two years	THANK AND END
Two years or more	CONTINUE
Don't know/Prefer not to answer	THANK AND END

3. Would you be willing to tell me in which of the following age categories you belong?

Under 18 years of age	IF POSSIBLE, ASK FOR SOMEONE OVER 18 AND REINTRODUCE. OTHERWISE THANK AND END.
18-34	CONTINUE
35-43	
44-49	
50-59	
60-64	
65+	
[Volunteered] Prefer not to answer	THANK AND END

ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.

4. **ASK ALL GROUPS** Which of the following categories best describes your current employment status? **[PN: ONE RESPONSE ONLY]**

Working full-time (35 or more hours per week)	CONTINUE
Working part-time (less than 35 hours per week)	
Self-employed	
Unemployed, but looking for work	IF GROUP 7 – THANK AND END
A student attending school full-time	
Retired	
Not in the workforce (e.g., full-time homemaker, unemployed but not looking for work)	
Other employment status	ALL OTHERS - CONTINUE
VOLUNTEERED Prefer not to answer	
	THANK AND END

4a. ASK ALL GROUPS Which of the following best describes the industry/sector in which you are currently employed?

Accommodation and Food Services	IF GROUP 7 – THANK AND END ALL OTHERS - CONTINUE
Administrative and Support, Waste Management and Remediation Services	
Arts, Entertainment and Recreation	
Construction	
Educational Services	
Finance and Insurance	
Health Care	
Information and Cultural Industries	
Management of Companies and Enterprises	
Other Services (except Public Administration)	
Professional, Scientific and Technical Services	
Public Administration	
Real Estate and Leasing	
Retail Trade	
Social Assistance	
Waste Management and Remediation Services	
Other, please specify: _____	
Manufacturing	CONTINUE
Automotive	
Agriculture, Forestry, Fishing and Hunting	IF GROUP 7 – THANK AND END
Mining, Quarrying, and Oil and Gas Extraction	ALL OTHERS - CONTINUE
Utilities	
Transportation and Warehousing	
Wholesale Trade	
VOLUNTEERED Prefer not to answer	THANK AND END

ENSURE A GOOD MIX BY TYPE OF EMPLOYMENT IF APPLICABLE. NO MORE THAN TWO PER SECTOR.



4b. ASK ONLY IF GROUP 7 Do you currently work in the auto manufacturing sector?

Yes **CONTINUE GROUP 7**

No **THANK AND END**

VOLUNTEERED Prefer not to answer **THANK AND END**

4c. ASK ONLY IF GROUP 7 Which area of auto manufacturing do you primarily work in?

Production/Assembly **CONTINUE GROUP 7**

Engineering and Design **CONTINUE GROUP 7**

Quality Control and Testing **CONTINUE GROUP 7**

Supply Chain and Logistics **CONTINUE GROUP 7**

Research and Development **CONTINUE GROUP 7**

Maintenance and Operations **CONTINUE GROUP 7**

Other (Please specify): _____ **CONTINUE GROUP 7**

VOLUNTEERED Prefer not to answer **THANK AND END**

GROUP 7 WILL BE COMPRISED ENTIRELY OF WORKERS IN THE AUTOMANUFACTURING SECTOR. ENSURE A GOOD MIX IN AREAS/ROLES.

5. Are you familiar with the concept of a focus group?

Yes **CONTINUE**

No **EXPLAIN THE FOLLOWING** *"a focus group consists of six to eight participants and one moderator. During a two-hour session, participants are asked to discuss a wide range of issues related to the topic being examined."*

6. As part of the focus group, you will be asked to actively participate in a conversation. Thinking of how you engage in group discussions, how would you rate yourself on a scale of 1 to 5 where 1 means 'you tend to sit back and listen to others' and 5 means 'you are usually one of the first people to speak'?

3

1-2 **THANK AND END**

3-5 **CONTINUE**

7. As this group is being conducted online, in order to participate you will need to have high-speed Internet and a computer with a working webcam, microphone and speaker. **RECRUITER TO CONFIRM THE FOLLOWING. TERMINATE IF NO TO EITHER.**

Participant has high-speed access to the Internet

Participant has a computer/webcam

8. ASK ALL GROUPS Have you used online meeting software, such as Zoom, Webex, Microsoft Teams, Google Hangouts/Meet, etc., in the last two years?

Yes **CONTINUE**

No **CONTINUE**

9. ASK ALL GROUPS How skilled would you say you are at using online meeting platforms on your own, using a scale of 1 to 5, where 1 means you are not at all skilled, and 5 means you are very skilled?



- 1-2 **THANK AND END**
3-5 **CONTINUE**

- 10. ASK ALL GROUPS** During the discussion, you could be asked to read or view materials on screen and/or participate in poll-type exercises online. You will also be asked to actively participate online using a webcam. Can you think of any reason why you may have difficulty reading the materials or participating by video?

TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM, A CONCERN WITH NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY, ANY CONCERNS WITH USING A WEBCAM OR IF YOU AS THE INTERVIEWER HAVE A CONCERN ABOUT THE PARTICIPANT'S ABILITY TO PARTICIPATE EFFECTIVELY.

- 11.** Have you ever attended a focus group discussion, an interview or survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?

- Yes **CONTINUE**
No **SKIP TO Q.15**

- 12.** How long ago was the last focus group you attended?

- Less than 6 months ago **THANK AND END**
More than 6 months ago **CONTINUE**

- 13.** How many focus group discussions have you attended in the past 5 years?

- 0-4 groups **CONTINUE**
5 or more groups **THANK AND END**

- 14.** On what topics were they and do you recall who or what organization the groups were being undertaken for?

TERMINATE IF ANY ON SIMILAR/SAME TOPIC OR GOVERNMENT OF CANADA IDENTIFIED AS ORGANIZATION
ADDITIONAL RECRUITING CRITERIA

Now we have just a few final questions before we give you the details of the focus group, including the time and date.

- 15. ASK ALL GROUPS** Do you own or rent your current residence? **IF ASKED/CLARIFICATION REQUIRED:** You are considered a homeowner even if you have outstanding debt that you owe on your mortgage loan.

Own	CONTINUE – ALL GROUPS
Rent	
VOLUNTEERED Living at home	
VOLUNTEERED Other, please specify:	
VOLUNTEERED Don't know/not sure	THANK AND END

ENSURE A GOOD MIX.

15a. ASK ALL GROUPS Which of the following best describes the residence you currently [own/rent]?

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| Condo | CONTINUE |
| Semi detached | CONTINUE |
| Fully detached | CONTINUE |
| Apartment | CONTINUE |
| Single family home | CONTINUE |
| Townhome | CONTINUE |
| Other, please specify: _____ | CONTINUE |

ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.

16. What is the highest level of formal education that you have completed?

- Grade 8 or less
- Some high school
- High school diploma or equivalent
- Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma
- College, CEGEP or other non-university certificate or diploma
- University certificate or diploma below bachelor's level
- Bachelor's degree
- Post graduate degree above bachelor's level

VOLUNTEERED Prefer not to answer **THANK AND END**

ENSURE A GOOD MIX.

17. ASK ALL GROUPS Which of the following categories best describes your total household income in 2024?
That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

Under \$20,000	CONTINUE
\$20,000 to just under \$40,000	
\$40,000 to just under \$60,000	
\$60,000 to just under \$80,000	
\$80,000 to just under \$100,000	
\$100,000 to just under \$125,000	
\$125,000 to just under \$150,000	
\$150,000 and above	THANK AND END
VOLUNTEERED Prefer not to answer	

ENSURE A GOOD MIX WHERE APPLICABLE.

18. Which of the following racial or cultural groups best describes you? (multi-select)

- White/Caucasian
- South Asian (e.g., East Indian, Pakistani, Sri Lankan)
- Chinese
- Black
- Latin American



Filipino
Arab
Southeast Asian (e.g., Vietnamese, Cambodian, Thai)
Korean or Japanese
Indigenous
Other (specify)
VOLUNTEERED Prefer not to answer **THANK AND END**
ENSURE A GOOD MIX.

19. [DO NOT ASK] Gender RECORD BY OBSERVATION.

Male	CONTINUE
Female	CONTINUE

ENSURE A GOOD MIX BY GENDER IN EACH GROUP WHERE APPLICABLE.

- 20.** The focus group discussion will be audio-taped and video-taped for research purposes only. The taping is conducted to assist our researchers in writing their report. Do you consent to being audio-taped and video-taped?

Yes **CONTINUE TO INVITATION**
No **THANK AND END**

INVITATION

I would like to invite you to this online focus group discussion, which will take place the evening of **[INSERT DATE/TIME BASED ON GROUP # IN CHART ON PAGE 1]**. The group will be two hours in length and you will receive \$125 for your participation following the group via an e-transfer.

Please note that there may be observers from the Government of Canada at the group and that the discussion will be videotaped. By agreeing to participate, you have given your consent to these procedures.

Would you be willing to attend?

Yes **CONTINUE**
No **THANK AND END**

May I please have your full name, a telephone number that is best to reach you at as well as your e-mail address if you have one so that I can send you the details for the group?

Name:
Telephone Number:
E-mail Address:



You will receive an e-mail from **[INSERT RECRUITER]** with the instructions to login to the online group. Should you have any issues logging into the system specifically, you can contact our technical support team at support@thestrategiccounsel.com.

We ask that you are online at least 15 minutes prior to the beginning of the session in order to ensure you are set up and to allow our support team to assist you in case you run into any technical issues. We also ask that you restart your computer prior to joining the group.

You may be required to view some material during the course of the discussion. If you require glasses to do so, please be sure to have them handy at the time of the group. Also, you will need a pen and paper in order to take some notes throughout the group.

This is a firm commitment. If you anticipate anything preventing you from attending (either home or work-related), please let me know now and we will keep your name for a future study. If for any reason you are unable to attend, please let us know as soon as possible at **[1-800-xxx-xxxx]** so we can find a replacement.

Thank you very much for your time.

RECRUITED BY: _____

DATE RECRUITED: _____

Annexe B – Guides de discussion

Guide du modérateur français

GUIDE DU MODÉRATEUR - DOCUMENT MAÎTRE MARS 2025

INTRODUCTION (10 minutes) Tous les lieux

- Le modérateur ou la personne responsable du soutien technique doit faire savoir aux participants qu'un stylo et du papier seront nécessaires afin de prendre des notes et d'écrire quelques réflexions au sujet des pièces de communication que nous leur montrerons plus tard au cours de la discussion.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS (55 à 60 minutes) — Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba/Saskatchewan, travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie

J'aimerais maintenant centrer notre discussion sur les relations entre le Canada et les États-Unis...

- Canada atlantique, Manitoba/Saskatchewan — Lorsque vous pensez à la façon dont le gouvernement du Canada gère ses relations avec les États-Unis, quels sont les aspects qui vous inspirent confiance et ceux qui vous préoccupent?
- Qu'avez-vous vu lu ou entendu au sujet des tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les produits canadiens exportés aux États-Unis?

Alberta — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur aujourd'hui (le 4 mars), les États-Unis estimant que le Canada n'a pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière du Canada vers les États-Unis.

Ontario, Québec — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars, les États-Unis estimant que le Canada n'a pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière du Canada vers les États-Unis.

Colombie-Britannique — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été



suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars, les États-Unis estimant que le Canada n'a pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière du Canada vers les États-Unis. Selon certaines informations, les États-Unis auraient suspendu certains de ces tarifs douaniers pendant 30 jours.

Canada atlantique — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars, les États-Unis estimant que le Canada n'a pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière du Canada vers les États-Unis. Les États-Unis ont suspendu certains de ces tarifs douaniers pendant 30 jours, mais selon certaines informations, d'autres mesures tarifaires seraient à venir.

Manitoba/Saskatchewan — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars, les États-Unis estimant que le Canada n'a pas pris de mesures suffisantes concernant le fentanyl et les migrants franchissant la frontière du Canada vers les États-Unis. Les É.-U. ont suspendu certains de ces tarifs pendant 30 jours. Aujourd'hui (12 mars), les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, y compris celles en provenance du Canada, et selon certaines informations, d'autres tarifs douaniers seraient à venir pour le Canada.

Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie — FOURNIR LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé qu'ils imposeraient des tarifs douaniers de 25 % sur la plupart des produits canadiens importés aux États-Unis et de 10 % sur les importations énergétiques canadiennes. Ces tarifs ont été suspendus pendant 30 jours, mais sont entrés en vigueur le 4 mars. Les É.-U. ont repoussé de 30 jours certains de ces tarifs, dont ceux imposés à de grands constructeurs automobiles. Le 12 mars, les États-Unis ont également imposé des droits de douane de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium, y compris celles en provenance du Canada, et selon certaines informations, d'autres tarifs douaniers sont prévus pour le Canada.

- Que pensez-vous de l'imposition, par les États-Unis, de tarifs douaniers sur les produits canadiens exportés vers les États-Unis?
 - Avez-vous des préoccupations à ce sujet?
- Quels seront, à votre avis, les impacts de ces tarifs douaniers sur l'économie canadienne?
 - **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan** — Et en quoi vous impacteront-ils personnellement?
 - **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Ces tarifs douaniers affectent-ils votre secteur d'emploi?

- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — SI OUI : En quoi vous affectent-ils personnellement?
- **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan**
Avez-vous lu, vu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du Canada aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis?
 - SI OUI : Qu'avez-vous lu, vu, ou entendu à ce sujet?
- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Que fait, le cas échéant, le gouvernement du Canada pour aider le pays à surmonter toutes les difficultés économiques résultant des tarifs douaniers?

Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie — Comme vous le savez peut-être, le gouvernement du Canada a récemment annoncé des modifications au régime d'assurance-emploi (AE) qui permettront aux travailleurs concernés de réduire leurs heures de travail et de recevoir des prestations d'AE dans le cas d'une baisse du volume d'affaires indépendante de la volonté de l'employeur. Le gouvernement fédéral a également annoncé des mesures de soutien destinées aux entreprises touchées, dont un financement pour aider les entreprises exportatrices à trouver de nouveaux marchés pour leurs produits et l'octroi de prêts aux entreprises affectées.

- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Que pensez-vous de ces mesures?
- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario** — Vous aideraient-elles ou aideraient-elles l'industrie dans laquelle vous travaillez?
- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Y a-t-il autre chose que le Canada devrait faire pour venir en aide aux **[travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario]** — à votre industrie en particulier]/**[aux secteurs d'activité concernés]** en Mauricie]?
 - Devrait-il, par exemple, accorder un soutien financier supplémentaire aux entreprises qui ont de la difficulté à assurer l'emploi de leurs travailleurs?
 - Devrait-il augmenter le montant des prestations d'assurance-emploi versées aux travailleurs risquant d'être licenciés?

Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario — En pensant à l'avenir de l'industrie automobile et aux travailleurs qui, comme vous, y travaillent...

- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario** — Si le gouvernement fédéral offrait des incitatifs financiers aux constructeurs automobiles du monde entier pour qu'ils s'installent ou développent leurs activités au Canada, cela mettrait-il l'industrie canadienne sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie? Pourquoi dites-vous cela?

- Et s'il réduisait son niveau d'intégration au marché américain? Cela mettrait-il l'industrie canadienne sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie? Pourquoi dites-vous cela?
- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Maintenant, outre un soutien aux travailleurs et aux entreprises touchées, avez-vous lu, vu ou entendu quoi que ce soit au sujet de la réponse du Canada aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis? **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario** — NOTE À L'ATTENTION DU MODÉRATEUR : CETTE QUESTION ET LES QUESTIONS SUIVANTES PORTENT SUR LES TARIFS DOUANIERS PLUS GÉNÉRALEMENT ET NE CONCERNENT AUCUNE INDUSTRIE EN PARTICULIER.
 - SI OUI : Qu'avez-vous lu, vu, ou entendu à ce sujet?
- Quelle devrait être la réponse du Canada aux tarifs américains imposés sur ses produits?
- Où vous situez-vous sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à la position selon laquelle le Canada ne devrait prendre aucune contre-mesure, car cela ne ferait que rendre la vie trop dure pour les Canadiens, et où 10 correspond à la position selon laquelle le Canada devrait prendre tous les moyens nécessaires, aussi pénible que cela puisse être pour le pays? De manière générale, y a-t-il un point à partir duquel vous estimez que la riposte tarifaire du Canada deviendrait trop éprouvante pour notre pays et pour les Canadiens, et que le gouvernement fédéral ne devrait donc pas prendre de telles mesures? **Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan, travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Veuillez indiquer le chiffre vous situant sur cette échelle dans la fenêtre de discussion.
 - Qu'est-ce qui vous fait dire cela si aucune mesure n'est excessive (et que le Canada doit prendre tous les moyens nécessaires)?
 - S'il y a, à votre avis, un point à partir duquel des contre-mesures deviendraient trop éprouvantes pour les Canadiens, quel type de contre-mesures seraient à votre avis trop éprouvantes pour ces derniers?

AFFICHER À L'ÉCRAN :

Le gouvernement du Canada a affirmé que les tarifs douaniers américains étaient injustifiés compte tenu des mesures que le Canada a mises en place pour sécuriser la frontière et qui, en partenariat avec les États-Unis, ont permis de réduire à presque zéro les saisies de fentanyl en provenance du Canada depuis le mois de janvier.

Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique — Le 4 mars, en riposte aux tarifs imposés par les États-Unis, le gouvernement du Canada a imposé des tarifs de 25 % sur 30 milliards de dollars de marchandises américaines, et des tarifs sur 125 millions de dollars de marchandises américaines dans 21 jours.



Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan, travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie — Le 4 mars, en réponse aux tarifs imposés par les États-Unis, le gouvernement du Canada a imposé des contre-tarifs de 25 % sur 30 milliards de dollars de produits américains, ainsi que des tarifs supplémentaires sur 125 milliards de dollars d'importations américaines devant prendre effet le 2 avril.

Alberta, Ontario, Québec — Les tarifs canadiens resteront en vigueur jusqu'à ce que la mesure tarifaire soit annulée. Le gouvernement fédéral poursuit également des discussions avec les provinces et les territoires afin de prendre des mesures supplémentaires si les tarifs douaniers américains persistent.

Colombie-Britannique, Canada atlantique — Les tarifs douaniers actuels du Canada sont toujours en vigueur, et le gouvernement du Canada a indiqué qu'ils le resteront tant que toutes les mesures commerciales américaines n'auront pas été complètement annulées. Le gouvernement fédéral poursuit également des discussions avec les provinces et les territoires afin de prendre des mesures supplémentaires si les tarifs douaniers américains devaient persister.

Manitoba et Saskatchewan, travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie — Les tarifs canadiens actuels sont toujours en vigueur et le gouvernement du Canada a indiqué qu'ils le resteraient tant et aussi longtemps que toutes les mesures tarifaires des États-Unis n'auront pas été entièrement supprimées. En réponse aux tarifs douaniers américains sur l'acier et l'aluminium, le Canada impose des tarifs réciproques supplémentaires de 25 % sur 29,8 milliards de dollars de produits américains.

Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan — Le gouvernement du Canada a également fait savoir qu'il contesterait les tarifs douaniers américains en déposant une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce et en s'appuyant sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie — Le gouvernement du Canada a également fait savoir qu'il contesterait les tarifs douaniers américains en déposant une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce et en s'appuyant sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan — travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES À L'ATTENTION DU MODÉRATEUR, SI NÉCESSAIRES :

La liste des contre-tarifs sur 30 milliards de dollars de produits américains comprend des produits comme le jus d'orange, le beurre d'arachides, le vin, les spiritueux, la bière, le café, les appareils ménagers, les vêtements, les chaussures, les motocyclettes, les cosmétiques ainsi que certains produits de pâtes et papiers.



La liste des contre-tarifs supplémentaires sur 125 milliards de dollars d'importations américaines pourrait comprendre les véhicules électriques, les fruits et légumes, le bœuf, le porc, les produits laitiers, les appareils électriques, l'acier, l'aluminium, les camions et les autobus.

Manitoba et Saskatchewan — Les contre-tarifs imposés sur 29,8 milliards de dollars sur des produits américains, dont l'acier et l'aluminium ainsi que d'autres produits comme les ordinateurs, les équipements sportifs et les produits en fonte. Ces tarifs viennent s'ajouter aux contre-tarifs de 25 % imposés par le Canada sur 30 milliards de dollars de produits américains.

Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie - La liste des \$29,8 milliards de dollars de produits américains comprend les produits en acier et en aluminium ainsi que d'autres produits, dont les ordinateurs, les équipements de sport et les produits en fonte. Ces tarifs viennent s'ajouter aux contre-tarifs de 25 % imposés par le Canada sur 30 milliards de dollars de produits américains.

- Que pensez-vous de la riposte du Canada aux tarifs douaniers imposés par le gouvernement américain?
- **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan** — À votre avis, les contre-mesures tarifaires du Canada impacteront-elles l'économie américaine?
 - SI OUI : Quels en seront les impacts?
 - Impacteront-ils l'économie canadienne?
 - SI OUI : Quels en seront les impacts?
- **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** — Croyez-vous que les contre-tarifs du Canada auront un impact sur l'économie canadienne?
 - SI OUI : Quels seront leurs impacts?
- **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique** — Que pensez-vous des tarifs douaniers imposés par le Canada sur 30 milliards de dollars de produits américains dans un premier temps, suivie de tarifs supplémentaires sur 125 milliards de dollars sur les importations américaines tant et aussi longtemps que les tarifs des États-Unis n'auront pas été annulés?
- **Manitoba et Saskatchewan – travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie** – Que pensez-vous de l'intention du Canada d'imposer des contre-tarifs douaniers sur 29,8 milliards de dollars de produits américains en réponse aux tarifs des É.-U. sur l'acier et l'aluminium, en plus des tarifs sur 30 milliards de dollars de produits actuellement en vigueur?
 -
- **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Canada atlantique** — Si, même après la deuxième ronde de contre-mesures tarifaires canadiennes, les É.-U. continuent d'imposer des

tarifs douaniers, que devrait encore faire, le cas échéant, le gouvernement du Canada pour convaincre les É.-U. d'annuler leurs tarifs?

- **Manitoba et Saskatchewan** — Si, après la deuxième ronde de contre-tarifs canadiens de 125 milliards, les É.-U. continuent d'imposer des tarifs douaniers, que devrait encore faire, le cas échéant, le gouvernement du Canada pour convaincre les É.-U. d'annuler leurs tarifs?

MISE À L'ESSAI DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE « CHOISISSEZ LE CANADA » (50 minutes) **Alberta, Ontario, Québec, Colombie-Britannique**

Nous allons maintenant examiner une publicité que le gouvernement du Canada s'emploie actuellement à concevoir et qui pourrait éventuellement être diffusée à la télévision. Comme je ne dispose que du script de la publicité, je vais vous la décrire et vous lire le message que vous entendriez. Je vais vous lire la publicité deux fois et nous discuterons ensuite de ce que vous en pensez. N'hésitez pas à prendre des notes pour vous souvenir des aspects de la publicité qui vous ont plu ou déplu.

La publicité comporte diverses images ou séquences et vous entendrez les paroles suivantes prononcées par un narrateur ou une narratrice :

AFFICHER À L'ÉCRAN :

VO : Canada, c'est à notre tour.

Parce qu'on est plus qu'un endroit sur la carte.

On est une force de la nature.

On a plus d'empathie que d'égo.

Plus de cœur que de mal.

Plus de résilience, de motivation.

Plus on choisit

de représenter notre feuille d'érable,

d'acheter chez nous

de découvrir nos communautés,

plus on est LE Nord

inébranlable, fort

et LIBRE.

« CHOISIS LE CANADA » s’affiche à l’écran.

- Quelle est votre impression générale de cette publicité?
 - En quoi cette publicité vous plaît-elle, le cas échéant?
 - En quoi cette publicité vous déplaît-elle, le cas échéant? Pourquoi?
- Quel est le message principal que vous avez retenu de cette publicité?
- Quels sentiments cette publicité suscite-t-elle en vous?
 - Quels sentiments suscite-t-elle en vous à propos du Canada? Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
- Si cette publicité était diffusée à la télévision ou en ligne, pensez-vous que vous la remarqueriez? Attirerait-elle votre attention?
 - Est-elle mémorable? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Y avait-il quelque chose qui portait à confusion ou qui manquait de clarté? En quoi portait-elle à confusion ou manquait-elle de clarté?

Ontario, Québec, Colombie-Britannique — J’aimerais maintenant avoir votre avis concernant d’autres formulations...

- **Ontario, Québec, Colombie-Britannique** — Que diriez-vous si on remplaçait « plus d’empathie que d’ego », par « plus de bienveillance que d’ego »? Selon vous, quelle formulation est la plus efficace pour susciter en vous un sentiment plus positif à l’égard du Canada? À MAIN LEVÉE
 - Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
- **Ontario, British Columbia** — Et si on remplaçait « On a plus de cœur que de mal » par « On préfère l’unité à la division »? Selon vous, quelle est la formulation la plus efficace pour susciter en vous un sentiment plus positif concernant le Canada? (À MAIN LEVÉE)
 - Qu’est-ce qui vous fait dire cela?
- Avez-vous des suggestions quant aux moyens d’améliorer la publicité?

Alberta — Je vais maintenant vous lire la traduction libre française d’un script facultatif qui n’a été élaboré et mis à l’essai qu’en anglais. Je vais vous la lire deux fois de suite :

AFFICHER À L’ÉCRAN (Alberta)

NARRATEUR :

Canada, il est temps de se montrer plus... unis.

Parce qu'on est plus qu'un endroit sur la carte.
On est un état d'esprit.

On a plus d'empathie que d'égo.
On préfère l'unité à la division.

On est le peuple qui est au rendez-vous.
Qui monte la garde de main ferme avec une volonté inébranlable
Plus de courage, plus d'énergie, plus de détermination, nous en avons.

Plus on choisit de se tenir debout –
en tant que version la plus patriotique, la plus fière et la plus solidaire de nous-mêmes –
plus on est LE Nord fort et LIBRE.

S'affiche à l'écran : CHOISIS LE CANADA.

- **Alberta** — À votre avis, cette version optionnelle est-elle plus efficace que la version initiale que je vous ai lue, moins efficace ou à peu près équivalente? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?

INTÉGRITÉ ÉLECTORALE (20 minutes) **Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan**

Je vais vous poser quelques questions au sujet de la tenue d'élections libres et équitables au Canada. Je vais d'abord vous expliquer un peu ce que j'entends par là.

AFFICHER À L'ÉCRAN :

La tenue d'élections libres et équitables repose sur certains principes fondamentaux. Selon Élections Canada, l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales, au nombre de ces principes, citons **le droit de vote, la liberté d'expression, une administration électorale impartiale, et un accès égal aux médias pour les candidats.**

Le jour du scrutin, les électeurs doivent pouvoir voter librement, dans le respect du secret du vote, en l'absence d'influences indues ou d'intimidations. Les résultats du scrutin doivent également faire preuve de transparence. Après le jour du scrutin, des procédures claires doivent être suivies en ce qui concerne le traitement des plaintes et pour garantir une responsabilité juridique.

- Lorsque vous pensez aux prochaines élections fédérales au Canada, quels en sont les aspects, le cas échéant, qui vous incitent à croire qu'elles seront libres et équitables, et quels aspects, le cas échéant, vous préoccupent?

- Quelles sont vos préoccupations, le cas échéant, concernant la façon dont les élections sont organisées au Canada?
- Qu'est-ce qui vous rendrait plus confiant quant à l'équité et à la sûreté d'élections futures?
- Estimez-vous que le gouvernement du Canada en fait assez pour garantir des élections libres et équitables? Pourquoi ou pourquoi pas?
- L'influence ou l'ingérence étrangère dans les élections canadiennes vous préoccupe-t-elle? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - SI OUI : Quel impact une influence ou une ingérence étrangère pourrait-elle avoir à votre avis?
- Êtes-vous d'avis que la désinformation et les fausses nouvelles nuisent à la confiance que les Canadiens accordent aux élections? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- Que devrait faire le gouvernement du Canada, le cas échéant, pour contrer la désinformation?

ÉTIQUETTES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RÉSIDENIELLE VIRTUELLES (20 minutes) **Canada atlantique, Manitoba et Saskatchewan**

Changement du sujet... Nous aimerions maintenant vous poser des questions au sujet de la consommation énergétique résidentielle.

Avant de commencer :

- (À MAIN LEVÉE) Est-ce que quelqu'un parmi vous est propriétaire d'une maison?
- (À MAIN LEVÉE) Est-ce que quelqu'un parmi vous sait en quoi consiste une étiquette énergétique résidentielle?
 - SI OUI : Votre maison a-t-elle déjà fait l'objet d'une évaluation énergétique?

Les étiquettes énergétiques résidentielles nous aident à comprendre la consommation énergétique d'une résidence, tout comme l'étiquette ÉnerGuide qu'on voit parfois sur de nouveaux appareils ménagers. À l'heure actuelle, les propriétaires d'une maison peuvent obtenir une étiquette énergétique résidentielle en faisant évaluer, à domicile, l'efficacité énergétique de leur maison par une compagnie. Un nouveau type d'étiquette énergétique résidentielle appelé « étiquette résidentielle virtuelle » en train d'apparaître sur le marché fournit une estimation de l'efficacité énergétique d'une maison sans qu'une personne ait besoin de venir sur place ou de voir la maison. Tout se fait virtuellement. La compagnie procède à cette évaluation en étudiant plusieurs bases de données concernant leur maison et en prenant en compte les détails supplémentaires que leur

fournit le propriétaire de la maison. Bien que l'estimation virtuelle ne soit pas aussi précise qu'une évaluation à domicile, elle fournit toutefois une estimation fiable.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE À L'ATTENTION DU MODÉRATEUR SI NÉCESSAIRE : Les bases de données publiques fournissent des renseignements sur une maison, comme sa date de construction et sa superficie, ce qui permet à l'entreprise d'en estimer l'efficacité énergétique. Le propriétaire a également la possibilité de vérifier ces données et d'y ajouter des détails supplémentaires (par exemple, le type de système de chauffage, les rénovations effectuées, etc.).

Supposons que vous receviez une étiquette virtuelle vous fournissant des renseignements sur la consommation énergétique de votre maison. Voici deux façons potentielles de présenter les mêmes renseignements énergétiques concernant une maison.

AFFICHER LA DIAPO N° 1 À L'ÉCRAN

Les deux options indiquent la consommation énergétique, les coûts énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre d'une maison sous forme de fourchettes approximatives, car l'étiquetage virtuel des maisons n'est pas exact et ne fournit qu'une estimation.

- Les ratios annuels estimatifs de votre consommation énergétique résidentielle, de vos coûts énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de votre maison vous seraient-ils utiles?
- Parmi les deux options présentées, laquelle vous semble la plus claire?
- Y a-t-il quelque chose à propos de l'une ou l'autre de ces deux options que vous ne comprenez pas?

Les deux autres options présentées fournissent les mêmes renseignements que les deux options précédentes, à la différence qu'elles fournissent une valeur précise et non une fourchette approximative. Gardez toutefois à l'esprit qu'il s'agit d'une estimation et qu'elle n'est sans doute pas exacte à 100 %.

AFFICHER LA DIAPO N° 2 À L'ÉCRAN

- Préférez-vous qu'une valeur unique soit indiquée plutôt qu'une approximation?
- Étant donné qu'une étiquette énergétique résidentielle virtuelle constitue une estimation et ne fournit pas de renseignements exacts, estimez-vous qu'une approximation soit plus convenable?
- Parmi les deux options présentées, y en a-t-il une qui vous semble plus claire?

COMMERCE INTÉRIEUR (30 minutes) Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie —

J'aimerais maintenant centrer la discussion sur l'économie de façon plus générale.

- L'idée que vous vous faites du Canada est-elle celle d'un pays ayant une seule économie ou plutôt des économies distinctes dans chacune des provinces? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Quels sont, selon vous, les principaux obstacles au commerce intérieur au Canada? Il est à noter qu'on entend par « commerce intérieur » la circulation de produits, de services et de travailleurs à l'intérieur du Canada, de part et d'autre des frontières provinciales et territoriales.
 - S'agit-il d'obstacles majeurs ou mineurs, ou ni majeurs ni mineurs, mais entre les deux? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- Êtes-vous d'avis que certains obstacles au commerce intérieur devraient rester en place? Qu'est-ce qui vous fait dire cela?
- À qui revient la principale responsabilité de réduire les obstacles au commerce intérieur : au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux ou aux entreprises? Pourquoi?
 - Quel rôle, le cas échéant, devrait avoir le gouvernement du Canada dans la réduction des obstacles au commerce intérieur?

Je vais vous montrer quelques solutions qui pourraient être envisagées pour réduire les obstacles au commerce intérieur.

AFFICHER À L'ÉCRAN :

- **Autoriser les travailleurs à travailler partout au Canada** : veiller à ce que les travailleurs, et notamment le personnel infirmier, les camionneurs et les gens de métier n'aient pas à se requalifier lorsqu'ils se déplacent entre provinces.
- **Autoriser les entreprises à vendre leurs produits partout au Canada** : éliminer les formalités administratives afin que des produits comme le vin, le bois d'œuvre et les produits énergétiques puissent circuler librement entre provinces.
- **Investir dans des infrastructures et des corridors commerciaux** : construire et moderniser des autoroutes, des ports et des chemins de fer.
- **Rationaliser le processus d'approbation dans le cas de projets économiques d'envergure** : réduire les délais et simplifier les processus d'approbation fédéraux et provinciaux afin d'accélérer les grands projets d'infrastructure, énergétiques et manufacturiers.
- Quelles sont vos réactions générales à ces priorités?
- Certaines de ces priorités manquent-elles de clarté?

SONDAGE : J'aimerais maintenant que vous choisissiez la priorité qui, selon vous, devrait être la plus élevée en ce qui concerne la réduction d'obstacles commerciaux.

- Autoriser les travailleurs à travailler partout au Canada
- Autoriser les entreprises à vendre leurs produits partout au Canada
- Investir dans des corridors et des infrastructures commerciaux
- Rationaliser les processus d'approbation pour les projets économiques d'envergure

LE MODÉRATEUR PASSERA EN REVUE LES CHOIX :

- Pourquoi avez choisi cette mesure comme principale priorité?
- Avez-vous des préoccupations concernant la mise en application de l'une ou l'autre de ces mesures?
 - POUR TOUTE PRÉOCCUPATION SOULEVÉE, POSER LES QUESTIONS SUIVANTES : En quoi cela vous préoccupe-t-il?
- Pensez-vous que la réduction des obstacles commerciaux intérieurs rendrait le Canada plus concurrentiel sur la scène internationale? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le fait de réduire les obstacles commerciaux intérieurs aiderait-il le Canada à atténuer le préjudice économique causé par les tarifs américains? Pourquoi ou pourquoi pas?

TAXE SUR LE CARBONE POUR LES CONSOMMATEURS (15 minutes) — **Travailleurs de l'industrie automobile résidant en Ontario, Mauricie**

- Avez-vous récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des changements apportés au système de tarification du carbone du gouvernement canadien (parfois appelé taxe sur le carbone par les médias)?
 - Quelles sont vos réactions à ce que vous avez entendu?

LE MODÉRATEUR FOURNIRA LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS : Le gouvernement du Canada a annoncé des modifications au système de tarification du carbone. En clair, la **redevance sur les combustibles imposée aux consommateurs** sera supprimée. Le gouvernement du Canada a cependant décidé de conserver le **système de tarification fondé sur le rendement** qui s'applique aux **grands émetteurs industriels** et qui exige des grandes entreprises qu'elles paient pour toute pollution excédentaire dépassant les limites établies.

- Êtes-vous pour ou contre l'élimination de la tarification du carbone visant les consommateurs? (À MAIN LEVÉE)
 - POSER LA QUESTION SUIVANTE À CEUX QUI ONT RÉPONDU « POUR » : Pourquoi êtes-vous pour?
 - POSER LA QUESTION SUIVANTE À CEUX QUI ONT RÉPONDU « CONTRE » : Pourquoi êtes-vous contre?
- Le gouvernement du Canada devrait-il, à votre avis, maintenir la tarification du carbone imposée grands émetteurs industriels, ce qui signifierait que les entreprises continueraient à payer pour les émissions qui dépassent les limites gouvernementales établies? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Avec le temps, votre opinion concernant la tarification du carbone a-t-elle changé? Si oui, qu'est-ce qui vous a fait changer d'opinion?

CONCLUSION (5 minutes) Tous les lieux

- Avant de conclure, y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez dire au gouvernement fédéral? Il peut s'agir de précisions sur les sujets abordés aujourd'hui ou d'un sujet que vous jugez important, mais dont nous n'avons pas discuté.

Guide du modérateur anglais

ENGLISH MASTER MODERATORS GUIDE MARCH 2025

INTRODUCTION (10 minutes) All Locations

- Moderator or technician should let participants know that they will need pen and paper in order to take some notes, jot down some thoughts around some material that we will show them later in the discussion.

CANADA-UNITED STATES RELATIONS (55-60 minutes) Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie

I'd like to focus on the relationship between Canada and the United States...

- Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan When you think about how the Government of Canada manages its relationship with the U.S., what aspects give you confidence, and what aspects make you feel concerned?
- What have you seen, read, or heard about the U.S. imposing tariffs on goods going from Canada to the United States?

Alberta MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect today (March 4) because the U.S. feels that Canada hasn't taken sufficient action to address fentanyl and migrants crossing from Canada into the U.S.

Ontario, Quebec MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect yesterday (March 4) because the U.S. feels that Canada hasn't taken sufficient action to address fentanyl and migrants crossing from Canada into the U.S.

British Columbia MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect on March 4th because the U.S. feels that Canada hasn't taken sufficient action to address fentanyl and migrants crossing from

Canada into the U.S. There are now news reports that the U.S. has paused some of these tariffs for 30 days.

Atlantic Canada MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect on March 4 because the U.S. feels that Canada hasn't taken sufficient action to address fentanyl and migrants crossing from Canada into the U.S. The U.S. has paused some of these tariffs for 30 days, though there are reports that more tariffs are coming.

Manitoba/Saskatchewan MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect on March 4 because the U.S. feels that Canada hasn't taken sufficient action to address fentanyl and migrants crossing from Canada into the U.S. The U.S. paused some of these tariffs for 30 days. Today (March 12) the U.S. imposed 25% tariffs on all steel and aluminum imports, including from Canada, and there are reports that more tariffs are coming for Canada.

Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie MODERATOR TO CLARIFY: Last month, the United States announced that it would impose 25% tariffs on most Canadian goods going to the U.S. and a 10% tariff on Canadian energy imports; these tariffs were paused for 30 days but came into effect on March 4. The U.S. paused some of these tariffs for 30 days, including for some major automakers. Additionally, on March 12, the U.S. imposed 25% tariffs on all steel and aluminum imports, including from Canada, and there are reports that more tariffs are coming for Canada.

- What do you think about the U.S. imposing tariffs on goods going from Canada to the United States?
 - Do you have any concerns?
- What do you think the impact will be on Canada's economy?
 - **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan** What about for you, personally?
 - **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** Are there any impacts in your line of work?
 - **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** IF YES: How does this impact you personally?

- **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan** Have you seen, read, or heard anything about how Canada is responding to the tariffs being imposed by the United States?
 - IF YES: What have you heard?
- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** What, if anything, is the Government of Canada doing to help Canada weather any economic challenges due to tariffs?

Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie As you may have heard, the Government of Canada recently announced some changes to the Employment Insurance (EI) program that will allow affected workers to reduce their hours and receive EI benefits if there is a decrease in business beyond the employer's control. The federal government also announced support for affected businesses, including funding to help companies that export find new markets for their products and offering loans to impacted businesses.

- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** What do you think of these steps?
Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector Would they help you and/or the industry you work in or not?
- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** Is there anything more the Government of Canada should be doing to support [**Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector** your industry specifically]/ [**Mauricie** affected industries]?
 - What about additional financial support for companies that struggle to keep workers employed?
 - What about increasing the value of EI payments to workers who may be laid off?

Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector Thinking about the future of the auto industry and folks like yourselves who work within it ...

- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector** If the federal government offered financial incentives to automakers around the world to set up shop or increase the size of their operations in Canada, would that put the industry in Canada more on the right track or the wrong track? Why do you say that?
 - And what about reducing the level of the market's integration with the United States? Would that put the industry more on the right track or wrong track? Why do you say that?
- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** Now, aside from the support for affected workers and businesses, have you seen, read, or heard anything about how Canada is

responding to the tariffs being imposed by the United States? **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector** NOTE TO MODERATOR: THIS QUESTION AND THE FOLLOWING QUESTIONS PERTAIN TO TARIFFS MORE BROADLY AND ARE NOT SPECIFIC TO ANY ONE INDUSTRY.

- IF YES: What have you heard?
- How should Canada respond to U.S. tariffs on products?
- If we think of a scale, where 1 represents that Canada shouldn't take any countermeasures, as this will just make things too hard for Canadians, and 10 represents that Canada should do whatever it takes, no matter how painful for Canada, where do you land on this scale? Essentially, is there a point at which you think Canada's response would become too painful for our country and Canadians, and so the federal government should not do it? **Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** Please indicate your number rating in the chat.
 - If no measure is too far (Canada should do whatever it takes), what makes you say that?
 - If there's a point at which it becomes too painful, what are the kinds of potential countermeasures that you think would be too painful for Canadians?

SHOW ON SCREEN:

The Government of Canada has said that the U.S. tariffs are unjustified, especially given the measures Canada has put in place to help secure the border, which in partnership with the U.S., has led to almost no fentanyl seizures from Canada since January.

Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia In response to the tariffs being imposed by the United States, the Government of Canada imposed 25% retaliatory tariffs on American goods on March 4, covering \$30 billion of American products, with additional tariffs on \$125 billion in American imports to be implemented in 21 days' time.

Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie In response to the tariffs being imposed by the United States, the Government of Canada imposed 25% retaliatory tariffs on American goods on March 4, covering \$30 billion of American products, with additional tariffs on \$125 billion in American imports to be implemented April 2.

Alberta, Ontario, Quebec Canada's tariffs will remain in place until the U.S. trade action is withdrawn. The federal government is also having ongoing discussions with provinces and territories to pursue additional measures if the U.S. tariffs do not cease.

British Columbia, Atlantic Canada Canada's current tariffs are still in place, and the Government of Canada has indicated these will remain in place until all U.S. trade action is fully withdrawn. The

federal government is also having ongoing discussions with provinces and territories to pursue additional measures if the U.S. tariffs do not cease.

Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie Canada's current tariffs are still in place, and the Government of Canada has indicated these will remain in place until all U.S. trade action is fully withdrawn. Additionally, in response to the U.S. steel and aluminum tariffs, the Government of Canada is imposing 25% reciprocal tariffs on an additional \$29.8 billion of American goods.

Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan The Government of Canada has also said it will challenge the U.S. tariffs through a World Trade Organization claim and through the Canada-U.S.-Mexico Agreement (CUSMA).

Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie The Government of Canada has also requested World Trade Organization (WTO) consultations with the U.S. over its imposition of tariffs on steel and aluminum products from Canada. This is the first step in both the dispute settlement processes of the WTO and the Canada-U.S.-Mexico Agreement (CUSMA).

Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie **ADDITIONAL INFORMATION FOR THE MODERATOR IF NEEDED:** The [list of retaliatory tariffs on \\$30 billion of American goods](#) includes products such as orange juice, peanut butter, wine, spirits, beer, coffee, appliances, apparel, footwear, motorcycles, cosmetics, and certain pulp and paper products.

The [list of additional \\$125 billion in American imports](#) could include products such as electric vehicles, fruits and vegetables, beef, pork, dairy, electronics, steel, aluminum, trucks, and buses.

Manitoba/Saskatchewan The reciprocal tariffs of \$29.8 billion on American goods come into effect March 13, and include steel and aluminum products, as well as other products such as computers, sports equipment, and cast-iron products. These tariffs are in addition to Canada's 25% counter tariffs on \$30 billion of U.S. goods.

Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie The [list of \\$29.8 billion on American goods](#) include steel and aluminum products, as well as other products such as computers, sports equipment, and cast-iron products. These tariffs are in addition to Canada's 25% counter tariffs on \$30 billion of U.S. goods.

- What are your thoughts on Canada's response to the tariffs being imposed by the United States government?
- **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan** Do you think that Canada's retaliatory tariffs will have an impact on the United States' economy?

- IF YES: How so?
- What about on Canada's economy?
 - IF YES: How so?
- **Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** Do you think that Canada's retaliatory tariffs will have an impact on Canada's economy?
 - IF YES: How so?
- **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada** What do you think about the Government of Canada imposing tariffs on \$30 billion of American products to start, and then expanding tariffs to \$125 billion in American imports if the U.S. tariffs are still in place?
- **Manitoba/Saskatchewan, Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie** What do you think about the Government of Canada imposing tariffs on \$29.8 billion of American goods in response to U.S. tariffs on steel and aluminum, in addition to the \$30 billion of tariffs currently in place?
- **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia, Atlantic Canada** If the U.S. continues to impose tariffs even after Canada's second round of retaliatory tariffs, what else, if anything, should the Government of Canada do to convince the U.S. to drop tariffs?
- **Manitoba/Saskatchewan** If the U.S. continues to impose tariffs even after Canada's round of \$125 billion in retaliatory tariffs, what else, if anything, should the Government of Canada do to convince the U.S. to drop tariffs?

CHOOSE CANADA AD CAMPAIGN TESTING (50 minutes) **Alberta, Ontario, Quebec, British Columbia**

We are now going to review a potential video ad that could be shown on TV and is being developed by the Government of Canada. I only have a script, so I will describe the ad and read to you what you would hear. I will read the ad to you twice, and then we will discuss your thoughts about it. Feel free to take notes to help you remember what you liked and didn't like about the ad.

The ad will show various images or footage and you will hear the following, spoken by a narrator:

SHOW ON SCREEN

NARRATOR SPEAKING:
Canada, it's time for more... us.

Because we're more than just a place on a map.

We're an attitude.

*More unity than conformity.
More grit, go, and we got this.*

*The more we choose to stand up as our most flag-flying, maple-leaf buying,
local-adventuring selves,*

the more we become the True North,

unbreakable, strong, and FREE.

Appearing on screen: CHOOSE CANADA.

- What is your overall reaction to this ad?
 - What, if anything, do you like?
 - What, if anything, do you dislike? Why?
- What did you take away as the main message?
- How does this ad make you feel?
 - How does it make you feel about Canada? What makes you say that?
- If you saw this ad on TV or online, do you think you would notice it? Would it capture your attention?
 - Is it memorable? Why or why not?
- Was anything confusing or unclear? How so?

Ontario, Quebec, British Columbia I'd now like to get your thoughts on some alternate wording...

- **Ontario, Quebec, British Columbia** What if instead of "more empathy than ego", it was "more kindness than ego". Which phrasing do you think is more effective in making you feel more positive about Canada? SHOW OF HANDS
 - What makes you say that?
- **Ontario, British Columbia** What if instead of "More unity than conformity, it was "more unity than division". Which phrasing do you think is more effective in making you feel more positive about Canada? SHOW OF HANDS

- What makes you say that?
- Do you have any suggestions on how the ad could be improved?

Alberta I'm now going to read you an alternate script. I will read it to you twice:

Alberta SHOW ON SCREEN

NARRATOR SPEAKING:

Canada, it's time for more... us.

*Because Canada isn't just a place.
It's a mindset.*

*One that chooses empathy over ego.
Unity over division.*

*We are the people who show up.
Who stand on guard with a steady hand and an unshakable will.
More grit, more go, and more we got this.*

*The more we choose to stand up—
as the most flag-flying, maple-leaf-wearing,
homegrown-supporting version of ourselves—
the more we become the True North,
strong, and FREE.*

Appearing on screen: CHOOSE CANADA.

- **Alberta** Do you think this alternate version is more effective than the original script I read, less effective, or about the same? What makes you say that?

ELECTORAL INTEGRITY (20 minutes) Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan

I'm going to ask you some questions about free and fair elections in Canada, first I'll provide a bit of context about what I mean by that.

SHOW ON SCREEN

Free and fair elections are built on key principles. According to Elections Canada - the independent, non-partisan agency that runs federal elections - these include **the right to vote, freedom of expression, impartial election administration, and equal media access for candidates.**

On election day, voters should be able to cast their ballot freely, in secret, and without pressure or intimidation. The election results must also be transparent. After the election, there should be clear processes for addressing complaints and ensuring legal accountability.

- When you think about the next federal election in Canada, what aspects, if any, make you confident it will be free and fair, and what aspects, if any, make you feel concerned?
- What concerns, if any, do you have about the way elections are run in Canada?
- What, if anything, would make you feel more confident about the fairness and security of future elections?
- Do you think the Government of Canada is doing enough to make sure that elections are free and fair? Why or why not?
- Are you concerned about foreign influence or interference in Canadian elections? Why or why not?
 - IF YES: What impact do you think this could have?
- Do you think misinformation and fake news is decreasing trust in Canadian elections? Why do you feel this way?
- What, if anything, should the Government of Canada do to address misinformation?

VIRTUAL HOME ENERGY LABELS (20 minutes) Atlantic Canada, Manitoba/Saskatchewan

Shifting topics Now, we would like to ask you some questions about home energy use.

Before we get started:

- SHOW OF HANDS: Does anyone own a home?
- SHOW OF HANDS: Is anyone familiar with home energy labels?
 - IF YES: Have you had an energy evaluation done for your home?

Home energy labels help people understand a home's energy use, similar to an EnerGuide label you might see on a new appliance. Right now, homeowners can get a home energy label by having a company come to their home and evaluate its energy efficiency. However, there is currently a new type of home energy label that is entering the market called a virtual home label, which provides an estimate of a home's energy efficiency without a person actually visiting or seeing the home – it's all

done virtually. The company does this by looking at various public databases about the home and in some cases additional details are provided by the homeowner. A virtual estimate isn't as exact as an in-home assessment, but it provides a good estimate.

ADDITIONAL INFORMATION FOR THE MODERATOR IF NEEDED: Public databases provide information about the home like when it was built and how big it is, etc., which means that the company can then estimate the home's energy efficiency. The homeowner may also have an opportunity to verify the information and add additional details (for example, the type of heating system, whether any renovations have been done, etc.).

Imagine you received a virtual home label that provided you with information about your home's energy use. Here are two possible ways of presenting the same home energy information.

SHOW SLIDE 1 ON SCREEN

Both options show the home's estimated energy consumption, energy costs, and greenhouse gas emissions presented as ranges, as virtual home labelling is not exact and simply provides an estimate.

- Would these estimated ranges of your home's energy consumption, energy costs, and greenhouse gas emissions be useful to you?
- Of the two options shown, is there one presentation that is clearer to you?
- Is there anything presented on either of the two options that you don't understand?

These next two options show the same information as the previous two – except these don't have ranges and instead provide a specific value. But keep in mind – this information is an estimate and is likely not 100% accurate.

SHOW SLIDE 2 ON SCREEN

- Do you prefer seeing a single value rather than a range?
- Given that a virtual home label only provides an estimate and is not exact, do you think a range is more appropriate?
- Of the two options shown, is there one that is clearer to you?

INTERNAL TRADE (30 minutes) Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector, Mauricie

Now I'd like to focus more broadly on the economy...

- Do you think of Canada as having one economy, or more like separate economies in different provinces? What makes you say that?
- What do you think are the key barriers to internal trade in Canada? Note that internal trade refers to the movement of goods, services, and workers within Canada across provincial and territorial borders.
 - Are these big or small barriers, or somewhere in between? What makes you say that?
- Do you think there are some internal trade barriers that should stay in place? What makes you say that?
- Who do you think is most responsible for reducing internal trade barriers—the federal government, provincial governments, or businesses? Why?
 - What role, if any, do you think the Government of Canada should have in reducing internal trade barriers?

I'm going to show you some potential things that could be done to reduce internal trade barriers.

SHOW ON SCREEN:

- **Allowing Workers to Work Anywhere in Canada:** Ensuring that workers like nurses, truckers, and tradespeople don't have to requalify when moving between provinces.
 - **Allowing Businesses to Sell Their Products Anywhere in Canada:** Eliminating red tape so goods like wine, lumber, and energy can move freely across provinces.
 - **Investing in Trade Corridors and Infrastructure:** Building and upgrading highways, ports, and railways.
 - **Streamlining Approvals for Big Economic Projects:** Reducing delays and simplifying federal and provincial approvals to fast-track major infrastructure, energy, and manufacturing projects.
- Overall, what are your reactions to these priorities?
 - Are any of these priorities unclear?

POLL

Now I'd like you to select which one you think should be the top priority in reducing trade barriers.

- Allowing Workers to Work Anywhere in Canada
- Allowing Businesses to Sell Their Products Anywhere in Canada
- Investing in Trade Corridors and Infrastructure
- Streamlining Approvals for Big Economic Projects

Moderator to review selections:

- Why did you choose this as the top priority?
- Do you have any concerns about implementing any of these measures?
 - FOR ANY CONCERNS RAISED: Why is this a concern?
- Do you think reducing internal trade barriers would make Canada more competitive globally? Why or why not?
- Would reducing internal trade barriers help Canada offset economic harm caused by U.S. tariffs? Why or why not?

CONSUMER CARBON PRICING (15 minutes) Ontario Workers in the Auto Manufacturing Sector,
Mauricie

- Have you seen, read, or heard anything recently about changes to the Government of Canada's carbon pricing system (sometimes called the carbon tax by the media)?
 - What are your reactions to what you've heard?

MODERATOR TO CLARIFY: The Government of Canada recently announced changes to its carbon pricing system. Specifically, the **consumer fuel charge** will be eliminated. However, the Government of Canada has decided to keep the **output-based carbon pricing system** that applies to **large industrial emitters**, which requires large companies to pay for pollution that exceeds set limits.

- Do you support or oppose the Government of Canada eliminating carbon pricing for consumers? (SHOW OF HANDS)
 - IF SUPPORT: Why do you support this?
 - IF OPPOSE: Why do you oppose this?
- Do you think the Government of Canada should keep carbon pricing for large industrial polluters, meaning companies will still pay for emissions that exceed their limits? Why or why not?



- Over time, has your opinion on carbon pricing changed at all? If so, what led to that change?

CONCLUSION (5 minutes) All Locations

- Before we close, is there anything else you would like to say to the federal government? It can be an additional point related to anything we discussed today or it could be something you think is important but wasn't discussed.

Annexe C– Concepts publicitaires

Étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle virtuelles

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

Imagine you received a virtual home label that provided you with information about your home's energy use. Here are two possible ways of presenting the same home energy information.

Option 1:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Estimated energy consumption: 95 – 115 Gigajoules/yr Estimated energy costs: \$1,750 – \$2,250 /yr Estimated GHG emissions: 3.4 – 4.2 T/yr

Option 2:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Estimated annual energy consumption: Between 95 and 115 Gigajoules Estimated annual energy costs: Between \$1,750 and \$2,250 Estimated annual GHG emissions: Between 3.4 and 4.2 tonnes

L'image présente deux options pour afficher la même information sur la consommation énergétique d'une maison sur une étiquette énergétique virtuelle. L'étiquette est accompagnée de la directive suivante :

« Supposons que vous ayez reçu une étiquette virtuelle résidentielle vous fournissant de l'information sur la consommation énergétique de votre maison. Voici deux façons possibles de présenter la même information : »

En dessous, deux encadrés intitulés « Option 1 » et « Option 2 ». sont présentés côte à côte, les deux encadrés contiennent de l'information relative à la même adresse :

Profil énergétique : 123, rue Green Apple Winnipeg, MB. R3L 2C4

- **Option 1 :**
 - *Consommation énergétique estimative* : 95 à 115 gigajoules/année
 - *Coûts énergétiques estimatifs* : 1,750 \$ à 2,250 \$/année

- *Émissions de GES estimatives* : 3,4 à 4,2 t/année

- **Option 2 :**

- *Consommation énergétique annuelle estimative* : Entre 95 et 115 gigajoules
- *Coûts énergétiques annuels estimatifs* : Entre 1,750 \$ et 2,250 \$
- *Émissions de GES annuelles estimatives*: Entre 3,4 and 4,2 tonnes

L'image porte la mention « UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ » dans le coin supérieur droit.

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

Option 1:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Approximate energy consumption: 100 GJ/yr Approximate energy costs: \$2,000/yr Approximate emissions: 3.8 T/yr

Option 2:

Energy Profile: 123 Green Apple Road Winnipeg, MB. R3L 2C4 Estimated energy consumption: 100 Gigajoules per year Estimated energy costs: \$2000 per year Estimated GHG emissions: 3.8 tonnes per year

L'image présente deux options pour la présentation d'une étiquette énergétique résidentielle virtuelle fournissant des données identiques sur la consommation énergétique. Les directives suivantes figurent tout en haut :

« *Supposons que vous ayez reçu une étiquette virtuelle résidentielle vous fournissant de l'information sur la consommation énergétique de votre maison. Voici deux façons possibles de présenter la même information :* »

En dessous, deux encadrés intitulés « Option 1 » et « Option 2 », sont présentés côte à côte. Les deux encadrés contiennent de l'information relative à la même adresse :

Profil énergétique : 123, rue Green Apple

Winnipeg, MB. R3L 2C4

- **Option 1:**
 - *Consommation énergétique approximative : 100 GJ/année*
 - *Coûts énergétiques approximatifs : 2,000 \$/année*
 - *Émissions de GES approximatives : 3,8 t/année*
- **Option 2:**
 - *Consommation énergétique estimative : 100 gigajoules par année*
 - *Coûts énergétiques estimatifs : 2000 \$ par année*
 - *Émissions de GES estimatives : 3,8 tonnes année*

L'image porte la mention « UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ » dans le coin supérieur droit.